

# Le Décalogue

## et la compréhension juive de la morale en actes

Dans la tradition de l'Église, le parcours du catéchuménat comprend la découverte du Décalogue, plus connu par les chrétiens sous le nom des dix Commandements<sup>1</sup>. Il s'agit en fait des dix Paroles (c'est leur nom en hébreu) données par Dieu à Moïse lors de la révélation au Sinaï. Nous connaissons ces dix Paroles sous deux formes légèrement différentes : dans le livre de l'Exode<sup>2</sup>, au chapitre 20, et dans le livre du Deutéronome<sup>3</sup>, au chapitre 5.

---

<sup>1</sup> Si le Code de l'alliance (Exode, 20 à 23) et le Code sacerdotal (Lévitique) n'ont pas été « reçus » comme droit positif par l'Église chrétienne, sauf ponctuellement, les chrétiens ont en revanche toujours considéré le Décalogue comme porteur des « commandements » de Dieu. Ce sont les chrétiens qui parlent des dix commandements, jamais les juifs, car le terme utilisé par la Bible est « parole » (dabar).

<sup>2</sup> Exode 20, 2-17 :

- « Je suis Yahvé, ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi. Tu ne te feras aucune image sculptée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux, là-haut, ou sur la terre, ici-bas, ou dans les eaux, au-dessous de la terre. Tu ne te prosternerás pas devant ces dieux et tu ne les serviras pas, car moi Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux qui punis la faute des pères sur les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants pour ceux qui me haïssent, mais qui fais grâce à des milliers pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.
- Tu ne prononcerás pas le nom de Yahvé ton Dieu à faux, car Yahvé ne laisse pas impuni celui qui prononce son nom à faux.
- **Tu te souviendras du jour du sabbat pour le sanctifier.** Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ; mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. **Car en six jours Yahvé a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour, c'est pourquoi Yahvé a béni le jour du sabbat et l'a consacré.**
- Honore ton père et ta mère, afin que se prolongent tes jours sur la terre que te donne Yahvé ton Dieu.
- Tu ne tueras pas.
- Tu ne commettras pas d'adultère.
- Tu ne voleras pas.
- Tu ne porteras pas de témoignage mensonger contre ton prochain.
- **Tu ne convoiterás pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiterás pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, rien de ce qui est à ton prochain. »**

<sup>3</sup> Deutéronome 5, 6-21 :

- « Je suis Yahvé ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi. Tu ne te feras aucune image sculptée de rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux là-haut, ou sur la terre ici-bas, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosternerás pas devant ces dieux ni ne les serviras. Car moi, Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis la faute des pères sur les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants, pour ceux qui me haïssent, mais qui fais grâce à des milliers, pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.
- Tu ne prononcerás pas le nom de Yahvé ton Dieu à faux, car Yahvé ne laisse pas impuni celui qui prononce son nom à faux.
- **Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a commandé Yahvé, ton Dieu.** Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage, mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton boeuf, ni ton âne ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. **Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante pourront se reposer. Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu; c'est pourquoi Yahvé ton Dieu t'a commandé de garder le jour du sabbat.**
- Honore ton père et ta mère, comme te l'a commandé Yahvé ton Dieu, afin que se prolongent tes jours et que tu sois heureux sur la terre que Yahvé ton Dieu te donne.
- Tu ne tueras pas.
- Tu ne commettras pas l'adultère.
- Tu ne voleras pas.
- Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

Remarquons d'entrée de jeu que ce que les chrétiens considèrent comme le préambule du Décalogue (et que les juifs modernes, mais aussi la majorité des protestants considèrent comme le premier « commandement ») associe le don de la Loi à la sortie d'Égypte, en un seul événement. L'un éclaire l'autre et vice-versa : « *Je suis Yahvé ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude*<sup>4</sup>. ». Toujours il nous faudra garder en mémoire cet événement fondateur de la libération de l'esclavage, de la liberté retrouvée par l'action de Dieu, comme arrière-plan de chacune des dix paroles.

Frère Didier van Hecke (franciscain) le synthétise en disant que les dix paroles du Décalogue désignent également un sens interdit : « *Ne retourne pas à l'esclavage d'Égypte* ». Pour l'homme, l'esclavage, ce n'est pas seulement les travaux forcés en Égypte. Il se décline en servitudes multiples : idolâtrie, mépris de l'autorité parentale, non-respect de la vie humaine, de l'amour, de la propriété d'autrui, de « l'autre ».

Dans tous ces domaines, la liberté ne peut se dicter. Elle est à faire. Plutôt que d'énoncer la manière dont le peuple, libéré de la servitude d'Égypte, peut maintenant vivre en liberté, Dieu dit à quel moment cette liberté cesserait d'exister. Le Décalogue « *trace ainsi une frontière et délimite, par l'extérieur, l'espace positif de ce qui peut être fait. Mais en revanche, il ne légifère pas, ne prescrit pas, à propos de ce qui est permis. La sphère des actes justes est remise à la liberté de l'initiative humaine*<sup>5</sup> ».

- 
- *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, tu ne désireras ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur ou sa servante, ni son boeuf ou son âne : rien de ce qui est à ton prochain.* »

<sup>4</sup> « *Qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude* » : Cette formule stéréotypée revient 124 fois dans l'Ancien Testament dont 83 avec le verbe sortir et 41 avec le verbe monter. Cette phrase exprime sans doute sous forme hymnique et confessionnelle la foi la plus ancienne d'Israël. Elle présente l'événement de l'Exode comme la référence fondamentale sur les plans historique, religieux et moral :

- Au plan historique, l'Exode est le 1er événement de l'histoire d'Israël. C'est un événement unique puisqu'il a fait de quelques groupes humains un peuple ;
- Au plan religieux, l'Exode est l'événement qui fonde l'autorité de YHWH sur son peuple. C'est le moment où YHWH s'impose à Israël comme son seul Dieu ;
- Au plan moral, l'Exode apparaît comme la source, la cause exemplaire et la motivation de tout l'agir d'Israël.

<sup>5</sup> A.M. Pelletier, Lectures bibliques, Paris, 1995, 129. Anne-Marie Pelletier, née en 1946, professeur des universités, enseigne successivement la linguistique, la littérature comparée, l'Ancien Testament et l'herméneutique biblique. Elle est la première femme à recevoir le prix Ratzinger, en 2014. En avril 2017, elle compose le texte des méditations du Chemin de croix au Colisée à Rome ; elle est la première femme laïque qui se voit confier cette mission à titre individuel. Elle est nommée membre ordinaire de l'Académie pontificale pour la vie en 2017 pour un mandat de 5 ans.

Pour le judaïsme<sup>6</sup>, les dix Paroles ont valeur de lois fondamentales. Ils sont considérés comme étant à la source des 613<sup>7</sup> mitsvot (préceptes, commandements), 248 positifs et 365 négatifs, imposés aux juifs seuls. Or, comme l'indique le livre de l'Exode (24, 7), « *Et il [Moïse] prit le livre de l'Alliance, dont il fit entendre la lecture au peuple et ils dirent : "Tout ce qu'a prononcé l'Éternel, nous le ferons et nous l'entendrons"* ». C'est justement dans cette Révélation que s'ancre cette formule exemplaire de l'expression de la foi juive<sup>8</sup>, sur laquelle nous reviendrons longuement.

Ce qui est assumé comme premier dans le judaïsme, c'est l'écoute, avec la prière répétée quotidiennement du « Chema Israël » : « *Ecoute, Israël : Yahvé notre Dieu est le seul Yahvé. Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir.* » (Deut 6, 4-5). L'écoute est d'abord une manifestation de la capacité à entrer en dialogue, dialogue avec les autres, dialogue avec Dieu. Mais l'homme peut écouter et pourtant ne pas entendre<sup>9</sup> ce qui lui est dit.

Pour bien comprendre le sens et la portée de ce que le christianisme appelle, à tort, « Les dix commandements », parce qu'ils sont bien plus que l'addition de dix commandements, écoutons un philosophe et bibliste juif parler de ces dix paroles (s'adressant à des chrétiens, il parle aussi de commandements) : « *Celles-ci sont comme le sel de la vie, ce qui lui donne saveur. Ils ne sont pas de l'ordre de l'avoir (une morale), ni du devoir (faire le bien), ni, à fortiori, des interdits (à respecter), mais de l'être et de la parole. Être plus, être meilleur, être pleinement humain, parler à autrui pour qu'il vive, comme moi, et qu'il me donne la vie en retour, que lui aussi m'offre le monde par sa parole : voilà ce dont traitent les commandements. Ils ne parlent pas tant du bien à faire que de la bonté à vivre. La seule philosophie qu'ils prônent est une*

---

<sup>6</sup> Rappelons qu'avant même le don de la Loi au Sinaï, sept lois sont réputées avoir été données à Noé et sont considérées à ce titre comme universelles, donnant accès au salut même pour les non juifs. Les Sept Lois de Noé (hébreu : שבע מצוות בני נח - Sheva mitzvot B'nei No'ah), plus souvent appelées lois noahides et parfois lois noachiques, sont une liste de sept impératifs moraux qui auraient été donnés, d'après la tradition juive, par Dieu à Noé comme une alliance éternelle avec toute l'humanité. Il s'agit des commandements suivants : **établir des tribunaux ; interdiction de blasphémer ; interdiction d'idolâtrie ; interdiction d'unions illicites ; interdiction d'assassiner ; interdiction de voler ; interdiction de manger la chair arrachée à un animal vivant.** La tradition juive tient que les lois noahides, données à Noé, ont précédé le don de la Torah et donc la promulgation de la halakha.

Tout non-juif qui les respecte peut accéder, si l'on en croit Maïmonide, au monde à venir, en tant que membre des *hasidei oummot ha-olam*, les justes des nations, Tos. Sanhedrin 13, 2. En effet les 613 mitzvot contenues dans la Torah écrite et leurs élaborations dans la Torah orale n'ont de caractère obligatoire que pour les seuls Juifs, ayant hérité des obligations de leurs ancêtres, qui reçurent ce « joug des commandements » de leur plein gré.

<sup>7</sup> Dans le livre d'Isaïe (45, 12), Dieu dit : « *J'ai fait la terre et sur elle J'ai créé l'homme.* » La valeur numérique du mot hébreu « créé » (*barati* – בראתי) est 613. Le sixième Rabbi de 'Habad, Rabbi Yossef Its'hak Schneersohn (autorité morale des Loubavitch), a expliqué que le but même pour lequel Dieu « fit la terre et créa l'homme » est de confier à l'homme la responsabilité d'accomplir Ses 613 commandements.

<sup>8</sup> In « *na'assé vénishma. Nous ferons et nous entendrons* », De la croyance dans le judaïsme, Sylvie Anne Goldberg, Centre d'études juives, EHESS, Paris

<sup>9</sup> C'est la problématique du « Écouter sans entendre, voir sans voir », enracinée dans le prophétisme de la Première Alliance, et citée par Jésus (Matthieu 13, 9. 14-15), mais aussi par Saint Paul à l'extrême fin des Actes des apôtres (Actes 28, 26-27) : « *Va, me dit le Seigneur, et tu diras à ce peuple : "Écoutez, écoutez et ne comprenez pas, voyez, voyez et ne percevez pas. Épaissis le cœur de ce peuple, appesantis ses oreilles et bouche-lui les yeux, de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, que son cœur ne comprenne, qu'il ne se convertisse et qu'il ne soit guéri"* (Isaïe 6, 9-10).

*éthique ; elle consiste à regarder le monde, à le connaître, à le construire en ayant sous les yeux une seule règle : la vie d'autrui, déclinée en dix paroles. »<sup>10</sup>.*

Nous, chrétiens, devons garder en mémoire que Jésus est un juif pieux, vivant dans un univers culturel structuré en profondeur par le judaïsme de son temps, fin connaisseur des débats entre écoles et sensibilités différentes au sein du judaïsme. Il connaît parfaitement les textes sacrés, et montre à plusieurs reprises sa capacité à rivaliser avec les plus subtils des docteurs de la Loi. Jamais il ne remettra en cause le Décalogue, même si, sur la base de l'observance effective du Décalogue, il invitera le jeune homme riche à aller plus loin encore dans la compréhension intime du chemin vers Dieu<sup>11</sup>, en choisissant la pauvreté et en se faisant son disciple. C'est ce qui explique l'importance primordiale que le Catéchisme de l'Église Catholique (CEC) accorde aux « dix commandements »<sup>12</sup>.

### **Faire avant d'entendre : la grandeur de l'éthique religieuse du judaïsme**

Avec la formule du livre de l'Exode (« *Tout ce qu'a prononcé l'Éternel, nous le ferons et nous l'entendrons* »), nous sommes d'entrée de jeu confrontés à un renversement de notre logique habituelle : d'ordinaire, il faut commencer par entendre (et sous-entendu : comprendre<sup>13</sup>) avant de faire. Ici nous sommes dans une autre logique : le judaïsme revendique de faire ce que Dieu lui demande avant même d'avoir entendu, c'est-à-dire avant même d'avoir compris le sens de ce qu'il lui est demandé de faire.

---

<sup>10</sup> Ouaknin Marc-Alain, *Les dix commandements*, Seuil, Paris, 1999. Né en 1957, il est le fils du grand-rabbin Jacques Ouaknin. Il étudie à la Yechiva d'Aix-les-Bains (1970-74), puis au Gateshead Talmudical College (1974-75) et au Séminaire israélite de France (1977-1982). Il devient Docteur en philosophie (1986) sous la direction de Pierre Kaufmann à l'Université de Nanterre. Professeur-associé de littérature comparée à l'université Bar-Ilan, il analyse la pensée d'Emmanuel Levinas en la mettant en dialogue avec les textes de la pensée juive et en particulier avec les textes de la Kabbale et ceux du hassidisme, ainsi qu'avec la littérature, la psychanalyse et la phénoménologie de la religion. Il est désormais rabbin et directeur du Centre d'études juives Aleph à Paris. Depuis 2007 il contribue à une nouvelle traduction de la Bible hébraïque dans le cadre du « Projet Targoum ». Marc-Alain Ouaknin est co-producteur de l'émission « Talmudiques » avec Françoise-Anne Ménager, diffusée le dimanche matin sur France Culture.

<sup>11</sup> Cf. l'Évangile selon Matthieu (Mt, 19,16-30), l'Évangile selon Marc (Mc, 10, 17-31) et l'Évangile selon Luc (Lc, 18,18-30). Dans Matthieu, un jeune homme riche pose la question à Jésus de savoir comment atteindre la vie éternelle. **Jésus lui rappelle le décalogue** et quand son interlocuteur lui répond qu'il a observé cela depuis sa jeunesse, Jésus lui dit : « **Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Puis viens, suis-moi !** »

<sup>12</sup> Cf. la partie du CEC intitulée « Le Décalogue dans la Tradition de l'Église : 2064 En fidélité à l'Écriture et conformément à l'exemple de Jésus, **la Tradition de l'Église a reconnu au Décalogue une importance et une signification primordiales.** 2065 **Depuis saint Augustin, les " dix commandements " ont une place prépondérante dans la catéchèse des futurs baptisés et des fidèles.** Au quinzième siècle, on prit l'habitude d'exprimer les préceptes du Décalogue en formules rimées, faciles à mémoriser, et positives. Elles sont encore en usage aujourd'hui. Les catéchismes de l'Église ont souvent exposé la morale chrétienne en suivant l'ordre des " dix commandements ". 2068 Le Concile de Trente enseigne que **les dix commandements obligent les chrétiens et que l'homme justifié est encore tenu de les observer** (cf. DS 1569-1570). Et le Concile Vatican II l'affirme : " *Les évêques, successeurs des apôtres, reçoivent du Seigneur ... la mission d'enseigner toutes les nations et de prêcher l'Évangile à toute créature, afin que tous les hommes, par la foi, le baptême et l'accomplissement des commandements, obtiennent le salut* " (LG 24). »

<sup>13</sup> « na'assé vénishma » peut en effet aussi se traduire par « Nous ferons et nous comprendrons ».

Comme nous l'avons déjà brièvement évoqué, le « juste comportement », la conformité du comportement à ce que Dieu demande, l'orthopraxie, est plus important pour le judaïsme que la claire vision de Dieu au travers de l'orthodoxie<sup>14</sup> qui est au cœur de notre approche chrétienne.

Un penseur juif moderne, Yeshayahou Leibovitz<sup>15</sup>, qui fut rédacteur en chef de l'Encyclopédie hébraïque, affirme d'ailleurs clairement la primauté du faire sur l'entendre : « *La spécificité du judaïsme ne se situe pas dans un système de mitsvot et règles établies a priori, mais dans le fait qu'il adopte ce système. [...] On peut donc dire que le judaïsme historique n'existe que dans la mesure où il impose au fidèle un certain mode de vie quotidien, même si sa traduction dans les actes découle directement de la tradition orale, qui émane elle-même de la perception et de la connaissance d'hommes qui ont choisi de vivre selon la Torah – et de ce fait, elle est loin d'être un code rigide. [...] les mitsvot pratiques sont le judaïsme et le judaïsme n'existe pas sans elles* »<sup>16</sup>.

En tant que chrétiens occidentaux du XXI<sup>ème</sup> siècle, nous sommes souvent déconcertés par le foisonnement de ces « mitsvot », leur caractère parfois surprenant, non hiérarchisé et souvent dérangent pour notre rationalité moderne occidentale<sup>17</sup>. Parmi les 613 mitsvot, on trouve en effet, dans une apparente égalité d'enjeu, les

---

<sup>14</sup> Il est d'ailleurs à noter que ce n'est que très tardivement que des penseurs du judaïsme ont tenté de formaliser le contenu de l'orthodoxie de la foi juive, sans doute en partie en réaction à l'interpellation permanente du christianisme au judaïsme. Seul le « Contre Apion » de Flavius Josèphe et les écrits de Philon d'Alexandrie exposent les dimensions de la foi juive avant la période talmudique. Les « Devoirs du cœur », rédigés aux environs de 1080 par Bahya ibn Paqouda, illustrent parfaitement l'irruption de l'affirmation de la foi au centre de la pensée juive : « *Les commandements divins sont soit positifs, soit négatifs. [...] Les ordres positifs consistent à : Croire en un Créateur qui tira le monde du néant. Professer sincèrement qu'il est un et n'est comparable à nul autre.* ». Mais il faut attendre Maïmonide (1138-1204) pour voir apparaître les treize articles de foi (Shloshah-Assar Ikkarim) en ouverture de son Commentaire de la Mishna. Les « vérités » religieuses qui, selon lui, s'imposent à chaque juif sont les suivantes (dans une forme très succincte) : 1) Dieu existe ; 2) Il est un ; 3) Il est incorporel ; 4) Il est éternel ; 5) Lui seul est objet de culte ; 6) l'authenticité de la prophétie ; 7) Moïse est supérieur à tous les prophètes ; 8) la Torah a été divinement révélée à Moïse ; 9) sa validité est éternelle ; 10) les actions humaines sont connues de Dieu ; 11) elles obtiendront leurs rétributions et leurs châtiments ; 12) l'avènement du Messie ; 13) la résurrection des morts.

<sup>15</sup> Yeshayahou Leibowitz, né à Riga en Lettonie le 29 janvier 1903 et mort le 18 août 1994 à Jérusalem, est un chimiste, historien de la science, philosophe et moraliste israélien, considéré comme l'un des intellectuels les plus marquants de la société israélienne, et l'une de ses personnalités les plus controversées pour ses avis tranchés sur la morale, l'éthique, la politique, et la religion. Il fut rédacteur en chef de l'Encyclopédie hébraïque. Il fut un ardent critique de la politique israélienne, tant dans le système de gouvernement (coalitions de partis...) que dans l'occupation de territoires arabes, arguant que « *l'occupation détruit la moralité du conquérant* ». Il soutenait d'ailleurs les objecteurs de conscience qui refusaient de servir dans les territoires occupés. Sa vision du judaïsme, très marquée par Maïmonide dont il était un grand admirateur, exprime non seulement un grand attachement à la pratique des mitzvot (les commandements requis par la Torah), mais aussi un puissant engagement envers le service de Dieu « désintéressé », opposé à une foi du charbonnier, plutôt encline à attendre un bienfait de Dieu (récompense, gratitude, évitement du châtiment...) qui ne constitue certainement pas, selon Leibowitz, le modèle idéal de la foi juive. Pour lui, la Kabbale et les mouvements religieux qui soumettent l'application de la Mitzvah à l'attachement émotif sont fallacieux et s'apparentent à l'idolâtrie.

<sup>16</sup> Y. Leibowitz, Judaïsme, peuple juif et État d'Israël, Paris, Jean-Claude Lattès, 1985

<sup>17</sup> Voir la liste des 613 mitsvot selon le classement de Maïmonide :

[https://fr.chabad.org/library/article\\_cdo/aid/975530/jewish/Les-613-Commandements-Mitsvot.htm](https://fr.chabad.org/library/article_cdo/aid/975530/jewish/Les-613-Commandements-Mitsvot.htm)

Pour notre esprit rationnel, il s'y rencontre une catégorie de lois sans utilité apparente (tel l'interdit de porter un habit fait d'un mélange de laine et de lin) ou des rites curieux, voire choquants (comme celui du bouc émissaire). Quelle attitude doit-on adopter vis-à-vis de ces bizarreries ? Le Talmud, dans le traité Yoma, dit : « *Peut-être vas-tu dire qu'il s'agit d'actions vaines (maasse tohou). Le verset dit : je suis l'Eternel, ce qui sous-entend : c'est moi l'Eternel qui l'ai décrété et tu n'as pas le droit de les mettre en doute.* » Il s'agit donc de lois ayant une signification, ce ne sont pas des actions vaines, mais cette signification nous échappe et il faut les accepter sans contestation. Selon l'expression des commentateurs, ces lois se définissent comme « *guezzerot melekh* », décrets d'un roi, décrets qui s'imposent à tous les sujets même s'ils n'en saisissent pas le sens ou l'utilité.

grands principes fondamentaux du Décalogue et des injonctions traitant de questions de détail, relevant du « où », du « quand » ou du « comment » se comporter, relevant parfois même de détails que nous peinons grandement à relier aux dix Paroles, ou seulement à l'éthique. Notre compréhension chrétienne peine à identifier leur portée spirituelle au regard de la relation avec Dieu.

Nous cherchons alors à les rationaliser *a posteriori*, pour leur donner du sens, à tout le moins un sens qui pourrait rendre compte de l'impératif de ces commandements. Par exemple, concernant l'interdiction de la viande de porc, nous avançons parfois l'hypothèse que, sous le climat chaud de la terre d'Israël, la viande de porc pourrait présenter un danger sanitaire, en oubliant que nombreuses sont les sociétés vivant sous des climats encore plus chauds, qui apprécient la viande de porc. Cette vision « utilitariste », intéressée au sens où les commandements créeraient un avantage compétitif pour celle et ceux qui les mettent en pratique, fait fausse route. Le judaïsme orthodoxe moderne se méfie d'ailleurs beaucoup des efforts pour justifier rationnellement les mitsvot, car, implicitement, l'homme prétend alors tout comprendre de Dieu.

En fait il faut chercher ailleurs l'enjeu du respect de ces commandements pour le judaïsme, un enjeu spirituel, loin de toute vision intéressée, un enjeu qui dit quelque chose de sa relation avec Dieu en même temps qu'il manifeste toute l'exigence comportementale liée au fait d'être le « peuple élu<sup>18</sup> », un peuple « séparé » des peuples idolâtres.

Cela a quelque chose à voir avec la Sainteté de Dieu, sa transcendance, le fait que l'homme, avec ses moyens intellectuels limités, ne peut revendiquer comprendre Dieu et son projet, comme le développe le livre de Job<sup>19</sup>. Face à ce qui nous dépasse, nous sommes confrontés à devoir « prendre Dieu au sérieux » et à en tirer des conséquences existentielles, car l'homme ne peut pas ne pas choisir quand il découvre

---

<sup>18</sup> Attention aux nombreuses déformations de la compréhension du « peuple élu » : il n'y a pas de « concours » entre des peuples déjà formés, conduisant à un choix au mérite et reconnaissant une supériorité « raciale » ou spirituelle au peuple d'Israël. A partir d'un homme, Dieu se façonne un peuple que la Bible hébraïque appelle « AM SeGouLaH (Ex. 19, 5, Deut. 7, 6, Eccl. 2, 8 et 1 Chr. 19, 3), ce qui signifie littéralement « peuple joyau » (SeGouLaH : objet de valeur, trésor), comme le rappelle le site des Amitiés judéo-chrétiennes de France (AJCF). **Il est un peuple joyau, car façonné par Dieu, entièrement constitué par Dieu et pour Dieu, ce qui lui donne une immense responsabilité devant Dieu, responsabilité qui lui est régulièrement et durement rappelée par les prophètes. L'élection telle que le comprend le judaïsme comporte donc une double dimension : en tant que peuple choisi par Dieu, il est AM Hashem (le peuple consacré) ; en tant que dépositaire du projet divin, il est AM haTorah (peuple soumis à l'observance de la Torah), selon la logique de la bénédiction rituelle : « Sois loué, Éternel, notre Dieu, roi de l'Univers, qui nous a choisis entre tous les peuples (Am Hashem), pour être les dépositaires de ta Torah (Am haTorah). »**

Notons enfin que l'élection d'Israël est compatible avec la bénédiction par Dieu des autres peuples, même de ceux qui sont les grands ennemis d'Israël : cf. « *Bénis soient mon peuple d'Égypte, l'Assyrie, oeuvre de mes mains, et Israël, mon bien propre* » (Is. 19, 25), « *Car en toi seront bénies toutes les familles de la terre* » (Gn 12, 3 et Gn 22, 18), ou : « *N'êtes-vous pas pour moi comme les éthiopiens, fils d'Israël, dit l'Éternel. N'ai-je pas fait sortir Israël du pays d'Égypte, comme j'ai fait sortir les philistins de Kaphtor et les syriens de Qir ?* » (Amos 9, 7).

Notons par ailleurs que le respect des 613 mitsvot dresse une barrière, un rempart protecteur sinon infranchissable, du moins très difficilement franchissable entre les juifs et les non-juifs. La Loi est une protection efficace de la spécificité du judaïsme et de sa mission particulière dans le projet de Dieu pour l'humanité.

<sup>19</sup> Cf. notamment Job 42, 1-3 : « *Et Job fit cette réponse à Yahvé : Je sais que tu es tout-puissant : ce que tu conçois, tu peux le réaliser. J'étais celui qui voile tes plans, par des propos dénués de sens. Aussi as-tu raconté des oeuvres grandioses que je ne comprends pas, des merveilles qui me dépassent et que j'ignore.* »

la Sainteté de Dieu, et tout ce qui, en Dieu, le dépasse infiniment<sup>20</sup>. Est en jeu le respect de toutes les prescriptions positives ou négatives de la Torah sans « chercher à comprendre », car la gratuité totale seule est à la hauteur de la Transcendance de Dieu. En face de cette Sainteté, l'homme choisit librement de répondre, positivement ou négativement, aux invitations et demandes faites par Dieu via Moïse, mais sans pouvoir revendiquer tout comprendre.

Dans une réponse positive, on retrouve quelque chose de l'attitude que peut avoir un époux ou une épouse quand il (elle) observe que son conjoint attend de lui (d'elle) un comportement particulier dans telle ou telle circonstance, et y attache de l'importance, sans que celui (celle) qui n'a pas spontanément ce comportement puisse toujours bien comprendre ou partager les raisons de cette attitude. Par amour, l'époux ou l'épouse se comportera comme son conjoint attend qu'il se comporte, et lui manifeste ainsi son amour plus fort que sa raison. Il « fait » avant même de comprendre toutes les implications et raisons de ce qu'il fait. L'amour et la raison sont deux dimensions essentielles et structurantes de l'homme, toutes deux infiniment respectables et qui font sa grandeur, mais l'amour est premier. Pour moi, c'est le sens de l'affirmation « *nous ferons et entendrons* » du livre de l'Exode.

Comme toute image, celle-ci n'est pas à la hauteur de ce qu'elle voudrait faire comprendre, mais elle pointe dans une direction qui mérite attention. Même si le mot « amour » n'apparaît pas dans l'énoncé des dix commandements, n'oublions jamais qu'ils sont suivis, dans le livre du Deutéronome, de la prière du « Chema Israël », qui appelle à aimer Dieu « *de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir*. ». Dans la volonté juive de conditionner sa vie au respect des mitsvot<sup>21</sup>, il y a la double dimension d'une part d'une saisie existentielle en actes de la Sainteté de Dieu, et d'autre part de la conviction que seul l'amour désintéressé est à la hauteur de cette Sainteté.

Nous, chrétiens, nous pouvons ne pas comprendre tout ce qui se joue dans la relation du juif à la Loi. Mais nous ne pouvons pas ne pas admirer et respecter la grandeur de ce choix de vie. Celui-ci nous interpelle et nous bouscule dans notre choix de suivre Jésus-Christ, qui est né juif, a vécu comme juif pratiquant, et a enseigné dans le respect du Décalogue. Il s'agit donc de prendre au sérieux le Décalogue et ce qui en découle.

**Petit a parte dans notre réflexion sur la morale et les commandements de Dieu** : si nous, chrétiens, acceptons de prendre la morale chrétienne comme guide, n'oublions jamais que l'amour doit rester premier, et que la compréhension chrétienne de l'amour rend à jamais inséparable les deux commandements de l'amour de Dieu et de l'amour du frère. « *Maître, quel est le plus grand commandement de la Loi ? Jésus lui dit : "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit : voilà le plus*

---

<sup>20</sup> C'est un peu l'interpellation tonitruante du philosophe, écrivain et journaliste Maurice Clavel (1920-1979), qui retrouve la foi en 1965 et qui publie en 1976 un livre au titre provoquant pour un croyant " *Dieu est Dieu, nom de Dieu " dont le cri est emprunté au poète des " Epiphanies " , Henri Pichette.*

<sup>21</sup> Le sens du mot « précepte » (mitsva) et sa définition impliquent qu'il ne s'applique qu'aux choses sur lesquelles la volonté et le libre arbitre ont prise.

*grand et le premier commandement. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. A ces deux commandements se rattache toute la Loi, ainsi que les Prophètes. » (Matthieu 22, 36-40)*

### **Les actes nous changent**

La formule du livre de l'Exode (« *Tout ce qu'a prononcé l'Éternel, nous le ferons et nous l'entendrons* ») nous introduit aussi dans une logique profonde du comportement humain. Ce que nous faisons ne nous est pas extérieur : agir ne nous laisse pas indemnes, il nous change en profondeur. Il n'y pas d'un côté nos actes, d'autre côté notre « moi » profond qui se reconnaîtrait plus ou moins dans nos actes. Nous retrouvons ainsi l'anthropologie ternaire du judaïsme, différente du schéma binaire grec qui nous est plus familier : il n'y a pas d'un côté l'homme physique ou biologique, d'autre part l'homme psychique ; il y a un homme indissociablement corps et esprit (au sens occidental du terme), corps et âme (au sens juif du terme), en interaction permanente et profonde au sein de ce qui nous fait être un être humain. Ce n'est pas par hasard si ce sont des juifs (certes largement athées) qui ont fondé la psychologie et la psychanalyse, et qui ont fait redécouvrir à l'Occident l'unité profonde de « l'homme selon la chair » pour reprendre une expression de Saint Paul.

Se comporter selon les commandements de Dieu, en prenant la morale (juive ou chrétienne) comme guide, nous change, y compris psychologiquement, y compris dans nos profondeurs intimes qui peuvent parfois nous encombrer, nous entraver, voire nous faire souffrir. Cela suppose néanmoins que nous nous confrontions régulièrement à ces paroles, en les lisant et relisant, en les méditant et les priant, au travers notamment de la *Lectio divina*<sup>22</sup>.

La promesse du peuple élu (« *Tout ce qu'a prononcé l'Éternel, nous le ferons et nous l'entendrons* ») comporte bien la dimension de la fréquentation de la Parole, de l'étude qui est déjà considérée par le judaïsme comme un acte, comme relevant du « faire ». Il s'agit d'un préalable à tout désir de marcher sur les chemins vers Dieu, même si, au début de notre aventure, nous pouvons être rattrapés par le re-surgissement de paroles que nous avons cru ne pas connaître ou, le plus souvent, avoir oubliées. « Faire » commence par l'écoute de la Parole. Il ne peut pas y avoir de morale, comme guide pour notre comportement, sans effort pour écouter et « entendre tout ce qu'a prononcé l'Éternel ».

Mais ce sont parfois des actes qui « cassent » un blocage psychologique qui nous empêchait d'avancer dans la direction qui était pressentie (intellect et/ou affect) comme notre vocation, mais qui nous faisait peur. A titre d'exemple, rappelons-nous

---

<sup>22</sup> « *La lectio divina constitue un véritable itinéraire spirituel par étapes. De la lectio, qui consiste à lire et relire un passage de l'Écriture Sainte en en recueillant les principaux éléments, on passe à la meditatio, qui est comme un temps d'arrêt intérieur, où l'âme se tourne vers Dieu en cherchant à comprendre ce que sa parole dit aujourd'hui pour la vie concrète. Vient ensuite l'oratio, qui nous permet de nous entretenir avec Dieu dans un dialogue direct, et qui nous conduit enfin à la contemplatio ; celle-ci nous aide à maintenir notre cœur attentif à la présence du Christ, dont la parole est une « lampe brillante dans l'obscurité, jusqu'à ce que paraisse le jour et que l'étoile du matin se lève dans nos cœurs » (2 P 1, 19).* » (Benoît XVI, le 22 juin 2006)



le « baiser au lépreux<sup>23</sup> » de celui qui deviendra saint François d'Assise et qui n'était encore qu'un jeune qui avait découvert que « faire la fête » ne suffisait pas à le rendre heureux. Il restait cependant profondément attaché à la beauté des corps, et la lèpre suscitait chez lui une répulsion qu'il pensait insurmontable.

Surmontant pourtant sa propre répulsion, François baise la main du lépreux comme un vassal du Moyen-Âge le fait à son suzerain, à travers un geste qui l'implique tout entier : son geste implique à la fois son intellect (le choix du baiser d'allégeance) et tout son corps, passant outre à une vérité profonde de son être : ses peurs et ses répulsions. Embrasser le lépreux lui a énormément coûté, mais cet acte a libéré en lui un torrent d'eau vive. François, par cette rencontre, remporte une importante victoire sur lui-même et sur ses peurs. Dans le processus de sa conversion, il n'attend pas, il agit concrètement, et c'est son acte de « rupture » qui le libère pour engager une profonde transformation psychique et spirituelle.

Mais souvent le processus est plus long, laborieux et souterrain. Dans notre vie morale, il nous arrive de faire, le cœur vide et par « devoir », certains actes d'amour, en étant très conscients que notre comportement ne dit pas la vérité profonde de ce que nous sommes et vivons à ce moment-là. Comme chrétiens, nous osons néanmoins penser que la grâce de Dieu, c'est-à-dire sa présence active et gratuite, invisible et efficace, nous accompagne dans ces moments où nous craignons d'être à la limite de l'hypocrisie, avec, pour tout viatique, l'espérance que notre geste soit au moins réconfortant pour celui qui en est la cible. La plupart du temps, nous ne pouvons pas apprécier le changement que ces actes occasionnent en nous, mais « à l'insu de notre plein gré » ces actes nous transforment pourtant<sup>24</sup>. « Faire » peut nous aider grandement à « entendre », à comprendre.

Parfois, ce n'est que longtemps après que nous découvrons, quasiment fortuitement, que nous ne voyons plus les choses de la même façon, et que ce qui nous coûtait nous paraît désormais logique et facile. Et cette transformation engage à la fois notre

---

<sup>23</sup> Au tout début de son Testament, saint François évoque une étape décisive dans sa conversion, un événement de grâce qui va tout déclencher et donner à sa vie son impulsion définitive : la rencontre du lépreux : « *Voici comment le Seigneur me donna, à moi frère François la grâce de commencer à faire pénitence. Au temps où j'étais encore dans les péchés la vue des lépreux m'était insupportable. Mais le Seigneur lui-même me conduisit parmi eux ; je les soignais de tout mon cœur ; et au retour, ce qui m'avait semblé si amer s'était changé pour moi en douceur pour l'esprit et pour le corps. Ensuite j'attendis peu, et je dis adieu au monde.* » Testament 1-3. Et pourtant auparavant « *La vision des lépreux lui était à ce point pénible que non seulement il refusait de les voir, mais même de s'approcher de leurs habitations ; s'il lui arrivait parfois de les voir ou de passer près de leur léproserie, et bien que la piété le poussât à leur faire l'aumône par l'intermédiaire d'une autre personne, il détournait le visage et se bouchait le nez avec les doigts* » 3S 11

<sup>24</sup> D'une certaine manière, cela rejoint l'approche très provocante, au moins en apparence, de Blaise Pascal (à propos de la seule dimension rituelle de la foi), avec son célèbre et contesté « abêtissez-vous » (c.a.d. en faisant de manière purement volontariste les gestes de la foi quand la foi ne permet pas de les faire spontanément et dans toute leur signification spirituelle). Il s'agit d'une formulation provocante que Port-Royal avait lui-même supprimée dans l'édition de 1670, mais que Victor Cousin a réintroduite dans les éditions du XIX<sup>ème</sup> siècle. Par ce comportement il s'agit d'obtenir de la « machine » (du corps physique et biologique, animé) un secours dont l'esprit serait bien présomptueux de vouloir s'en passer. Au travers de cette formulation, Pascal est cohérent avec son approche dualiste de l'homme, à la fois esprit et à la fois « machine », dans une tension qui n'oublie cependant jamais l'unité ultime de l'homme, ce qui explique sa célèbre expression : « *L'homme n'est ni ange, ni bête, mais le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête* ». Rappelons qu'avec Descartes, la société d'alors voit dans les animaux (les bêtes) des machines, et que les anges sont de purs esprits. Il conteste ainsi radicalement que la foi relève seulement de l'esprit, et pas de l'homme tout entier, à la fois animal et esprit : agir avec son corps n'est pas sans effet sur l'esprit. Il me semble légitime de constater une certaine analogie avec la quête de l'homme « moral ».

esprit et notre corps. Pour le dire comme Saint François d'Assise, « *ce qui m'avait semblé si amer s'était changé pour moi en douceur pour l'esprit et pour le corps.* ».

Que l'on ne vienne pas dire qu'il ne s'agit que de la force de l'habitude, ou d'une victoire de la volonté sur l'instinct. Bien que je sache que le brocoli est bon pour la santé, je n'aime pas les brocolis. Chaque fois que l'on m'en présentait (et dans les cantines, c'était fréquent), je me suis forcé à en manger par « devoir », en pensant au bien que je faisais à mon corps biologique. Et pourtant, à 65 ans, je n'aime toujours pas les brocolis.

### **Le Décalogue comme Alliance<sup>25</sup>**

L'image du comportement au sein du couple nous fait également entrer dans une autre dimension de ce qui est en jeu dans un comportement qui va au-devant de ce qu'attend Dieu, selon notre compréhension de croyant : c'est la dimension de l'Alliance, alliance entre deux époux, Alliance entre Dieu et l'homme. Le Décalogue, et plus largement tous les comportements que nous croyons devoir en faire découler proclament et manifestent l'Alliance. Ex 20,22-23 est d'ailleurs appelé le Code de l'Alliance. L'idée d'une alliance entre Dieu et l'Homme, et non d'une simple relation, est peut-être, comme le dit André Neher<sup>26</sup>, « *la contribution la plus originale de la pensée hébraïque à l'histoire religieuse de l'humanité* ».

Deutéronome 4, 12-14 fait clairement le lien entre l'Alliance et le don des dix paroles : « *Yahvé vous parla alors du milieu du feu ; vous entendiez le son des paroles, mais vous n'aperceviez aucune forme, rien qu'une voix. **Il vous révéla son alliance, qu'il vous ordonna de mettre en pratique, les dix paroles qu'il inscrivit sur deux tables de pierre.** Quant à moi, Yahvé m'ordonna en ce même temps de vous enseigner les lois et les coutumes que vous auriez à mettre en pratique dans le pays où vous pénétrez pour en prendre possession.* ».

Il faut noter qu'il ne s'agit, en fait, pas vraiment de la première alliance, car il faut garder en mémoire (au moins) l'alliance entre Dieu et les premiers Patriarches, au premier chef Abraham. Ce dernier découvre que Dieu nous appelle à faire alliance avec Lui 18 (14 mentions de l'alliance dans les trois chapitres 15 à 17 du livre de la Génèse). Il expérimente à son tour, après Noé et avant Moïse, que Dieu se met à hauteur d'homme pour passer un accord avec lui, même si les deux contractants ne sont manifestement pas dans une position symétrique. Mais la proposition d'alliance faite

---

<sup>25</sup> Comme le rappelle Didier van Hecke (OFM), l'Alliance est une notion centrale de la Bible au point que, dans la tradition chrétienne, « Alliance » est le terme même qui désigne l'Écriture Sainte. Le mot « Testament » utilisé pour désigner la Bible Hébraïque (Ancien Testament) ou les textes canoniques chrétiens (Nouveau Testament) est le décalque du mot latin « testamentum ». Ce mot traduit le terme grec « diathèkè », lui-même renvoyant au mot hébreu « berît ». Ce dernier se traduit en français par alliance, serment ou engagement. On pourrait donc parler des livres de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance.

<sup>26</sup> André Neher, né le 22 octobre 1914 à Obernai et mort le 23 octobre 1988 à Jérusalem, est un rabbin, écrivain et philosophe français et israélien du XX<sup>ème</sup> siècle, d'origine juive alsacienne. Chef de file, avec Emmanuel Levinas et Léon Ashkenazi, de « l'école de pensée juive de Paris », il est l'un des principaux artisans du renouveau du judaïsme en France après la Shoah. Après la guerre des Six Jours, il émigre en Israël, à Jérusalem, en réaction aux propos du général de Gaulle qualifiant le peuple juif de « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » lors de la conférence de presse du 27 novembre 1967.

par Dieu à Abraham, est faite sous la forme d'un don unilatéral qui n'attend qu'une chose en retour : « être ton Dieu et celui de ta descendance après toi ».

Le chemin fait depuis la promesse faite à Abraham, mais aussi la découverte d'un Dieu qui libère de l'esclavage permettent à l'homme de mieux comprendre l'enjeu de l'alliance, et à Dieu d'attendre en retour un engagement qui rend un peu moins dissymétrique la relation qu'organise l'alliance. L'homme n'est plus seulement un petit enfant qui ne fait que recevoir ; il devient capable d'entrer dans une relation bilatérale, d'entrer dans l'interaction qu'est l'éducation qui fait grandir. Il manifeste ainsi quelque chose de sa grandeur, de l'image de Dieu qui est en lui, qui lui permet de « dialoguer » avec Dieu, d'apprendre à lui ressembler.<sup>27</sup> Nous verrons ultérieurement combien il est important pour le judaïsme de comprendre la Loi comme un « pédagogue ».

Les « dix paroles » de l'alliance mosaïque permettent aux hommes de construire une vie libérée de l'esclavage, selon le précepte fondamental de l'amour de Dieu et du prochain. Cette loi a vocation à rendre l'homme plus humain, plus conforme au projet de Dieu. Plus clairement que l'alliance abrahamique, l'alliance mosaïque, c.a.d. médiatisée par Moïse, suppose un engagement et un mode de vie, un choix explicite, clair et assumé entre la vie et la mort, entre bonheur et malheur<sup>28</sup>. Ce qui est en jeu dans l'Alliance, c'est donc la question du bonheur, aussi paradoxal que cela puisse paraître à nos oreilles occidentales du XXIème siècle, pour qui « Loi » rime avec « contraintes » et pas avec « bonheur ».

La seule manière pour nous, femmes et hommes occidentaux modernes, de réconcilier le Décalogue avec le bonheur est de comprendre :

- que les dix paroles nous dévoilent un peu de ce qu'est l'homme voulu par Dieu,
- qu'entendre les dix paroles et les mettre en pratique nous réconcilie avec notre vocation profonde,
- que cette réconciliation entre ce que nous sommes et ce que nous sommes appelés à devenir est bonheur.

---

<sup>27</sup> Linguistiquement la question est de savoir s'il y a une différence réelle entre les deux termes tselem (image) et demûth (ressemblance). Les hébraïsants en discutent. Rachi (rabbin français, 1040-1105, l'une des principales autorités rabbiniques du Moyen Âge, qui compte parmi les figures encore aujourd'hui les plus influentes du judaïsme) faisait valoir que tselem désigne la forme, et demûth la vie intérieure (« À notre image = sur notre modèle – À notre ressemblance = il s'agit de l'intelligence et de la vie intérieure »). D'autres exégètes juifs estiment que tselem se rapporte au monde caché et demûth au monde révélé. Dans la référence à la ressemblance de Dieu, la pensée juive et la pensée chrétienne identifient un appel, une vocation à être et à agir en conformité à cette dignité, à « devenir ce que nous sommes ». Ceci suppose une prise de conscience de la vocation de l'homme dans la foi, notamment pour ce qui concerne sa responsabilité dans ses relations interpersonnelles au quotidien, y compris vis-à-vis des hommes et femmes qu'il ne côtoie pas physiquement. La notion de ressemblance est dynamique ; elle renvoie à la dimension historique de la nature humaine, et à son évolution. La ressemblance désigne donc une tâche à accomplir, un devenir à assumer. L'être humain devient toujours plus à la ressemblance de Dieu par des choix et des actes libres, orientés vers le bien.

<sup>28</sup> Deutéronome 30, 15-18 : « *Vois, je te propose aujourd'hui vie et bonheur, mort et malheur. Si tu écoutes les commandements de Yahvé ton Dieu que je te prescris aujourd'hui, et que tu aimes Yahvé ton Dieu, que tu marches dans ses voies, que tu gardes ses commandements, ses lois et ses coutumes, tu vivras et tu multiplieras, Yahvé ton Dieu te bénira dans le pays où tu entres pour en prendre possession. Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes point et si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je vous déclare aujourd'hui que vous périrez certainement et que vous ne vivrez pas de longs jours sur la terre où vous pénétrerez pour en prendre possession en passant le Jourdain.* »

La question qui reste en suspens, et qui travaille la réflexion du judaïsme, est de savoir si cette alliance est vraiment pleinement acceptée dans toutes ses conséquences par le peuple juif. Ou bien s'agit-il d'une alliance quasiment unilatérale, dont l'initiative revient à Dieu seul, et qui s'impose de par la dissymétrie des deux parties contractantes<sup>29</sup> ? Le lecteur attentif constate qu'elle est réitérée plusieurs fois, y compris au moment de l'entrée dans la terre promise, dans les plaines de Moab, avant que bien plus tard, le peuple, de retour d'exil, ne décide de se constituer en peuple de l'alliance (cf. le livre d'Esdras). Cela ne plaide pas pour le premier terme de l'alternative susmentionnée.

Les prophètes ne cesseront en effet pas de dénoncer le comportement pratique d'Israël qui rompt à de nombreuses reprises l'engagement de l'alliance, avant d'annoncer (Jérémie et Ezéchiel) qu'un jour viendra où la Loi sera gravée dans le cœur des croyants. Mais jamais l'alliance mosaïque ne sera dénoncée par Dieu, et l'Église, par la voix de saint Jean-Paul II<sup>30</sup>, dans le droit fil d'une lecture de saint Paul<sup>31</sup>, reconnaîtra qu'il s'agit d'une alliance jamais révoquée par Dieu.

### Vraiment dix paroles ?

Avant de nous arrêter sur chacune des dix paroles, terminons cette première partie en nous arrêtant un court moment sur le nombre « dix » de ces dix paroles. Dans la numérogie juive, « dix » signifie la divinisation, le pont entre l'humain et le Divin. Il évoque aussi la totalité, l'intégralité, l'ensemble, la somme de tout ce qui compose quelque chose, mais qui est plus grande que l'effet de la seule addition. A l'unisson de la conception juive que connaissait bien Jésus, le Catéchisme de l'Église catholique (dans son n°2079) affirme d'ailleurs : « *Le Décalogue forme une unité organique où chaque « parole » ou « commandement » renvoie à tout l'ensemble. Transgresser un commandement, c'est enfreindre toute la Loi* (cf. Jc 2, 10-11) ».

---

<sup>29</sup> Le cardinal Ratzinger rappelle que tous les types d'Alliance que nous rencontrons dans la Bible apparaissent comme « asymétriques », puisqu'elles relèvent de la libre initiative de Dieu, qui s'engage unilatéralement. Car contrairement au modèle sociologique sous-jacent de la relation entre un suzerain et un vassal, c'est d'abord Dieu qui « *se lie lui-même et par là naît quelque chose comme un partenariat* » avec l'être humain (Ratzinger 1999). Par essence, Dieu aime sa créature « *et de cette essence résulte l'engagement de soi-même, qui ira jusqu'à la Croix* » (1999). Dans le Christ incarné, il se produit « un échange des natures » (humaine et divine) par lequel « *le caractère inconditionnel de l'Alliance divine devient une bilatéralité définitive.* » (1999).

<sup>30</sup> Le 17 novembre 1980, au cours d'une rencontre avec les représentants de la communauté juive de Mayence en Allemagne, le Pape Jean-Paul II a décrit le dialogue entre juifs et catholiques comme une « *rencontre entre le Peuple de Dieu de l'ancienne Alliance, jamais révoquée par Dieu, et le Peuple de Dieu de la nouvelle Alliance* ». En 1987, à Miami, il disait : « [...] *notre foi au Dieu Unique qui a choisi Abraham, Isaac et Jacob et conclu avec eux une Alliance d'amour éternel qui n'a jamais été révoquée (voir Gn 27, 12 ; Rm 11, 29). Elle a plutôt été confirmée par le don de la Torah à Moïse, ouverte par les prophètes à l'espérance d'une rédemption éternelle et à l'engagement universel pour la justice et la paix. Le Peuple juif, l'Église et tous ceux qui croient au Dieu miséricordieux [...] peuvent trouver, dans cette alliance fondamentale avec les patriarches, un point de départ déterminant pour notre dialogue et notre témoignage commun dans le monde.* »

<sup>31</sup> Cf. l'enseignement de saint Paul, selon lequel « *les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables* ». Dans sa première Exhortation apostolique, « La joie de l'Évangile », publiée en novembre 2013, le Pape François consacre quelques paragraphes aux relations avec le judaïsme. Il y mentionne « l'alliance » à trois reprises, souscrivant apparemment sans problème aux convictions de Jean-Paul II, sans toutefois s'y référer directement. D'entrée de jeu, il dit qu'« *un regard très spécial s'adresse au peuple juif, dont l'Alliance avec Dieu n'a jamais été révoquée, parce que "les dons et les appels de Dieu sont sans repentance"* » (Rm 11,29)». Il poursuit en affirmant que « *l'Église [...] considère le peuple de l'Alliance et sa foi comme une racine sacrée de sa propre identité chrétienne* » (François 2013).

Cette appellation « les dix paroles » (le Décalogue, en grec) figure d'ailleurs bien dans la Bible (Cf. Ex 34,28 ; Dt 4,13 ; Dt 10,4). Le nombre « dix » a donc été retenu comme totalement pertinent pour caractériser cette communication en « paroles » de Dieu à Moïse sur l'Horeb, la montagne sainte. Le Pentateuque, et à sa suite la tradition juive comme la tradition chrétienne parlent donc des dix paroles ou des dix commandements.

Néanmoins il n'est pas si facile que cela d'en dénombrer dix : sans être guidé, on en trouve plus facilement douze (voire treize) ou neuf, que dix. En trouver dix suppose effectivement beaucoup de subtilité<sup>32</sup> dans l'identification des commandements élémentaires<sup>33</sup> : il existe sept manières de compter dix paroles, dont trois principales.

-----

### Quelques considérations préalables sur le Décalogue

La réflexion qui suit portera sur la version deutéronomique du Décalogue. En effet, c'est le texte le plus élaboré et le plus fin au niveau de l'organisation littéraire, comme le souligne André Wénin<sup>34</sup>, dans son article intitulé « Le Décalogue, révélation de Dieu et chemin de bonheur ? ». Néanmoins nous réfléchissons également aux formulations rédactionnelles du livre de l'Exode, lorsqu'elles sont significativement différentes. Il y aura nécessairement, de ma part, des choix et des accents mis sur certains éléments, avec la vive conscience que la Parole de Dieu demeure inépuisable.

---

<sup>32</sup> Cf. le CEC qui parle du dixième commandement comme d'un dédoublement du neuvième, en séparant un peu artificiellement l'unité syntaxique d'Ex 20, 17 en deux sous-unités : le neuvième commandement parlerait de la concupiscence de la chair (« *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain* ») et le dixième de la pureté du cœur (« *Tu ne convoiteras rien de ce qui est à lui* »), avant que le CEC ne conclut que le dixième commandement résume, « avec le neuvième », tous les préceptes de la Loi. On notera que la formulation deutéronomique rend cette séparation plus difficile.

<sup>33</sup> Le découpage des dix commandements est variable selon les milieux et les auteurs, et reste d'ailleurs, aujourd'hui encore, un objet de débat entre les exégètes contemporains. Dans la tradition juive et chrétienne, Bo Ivar Reicke (bibliste luthérien suédois, 1914-1987) a distingué trois grandes propositions de numérotation qui ont connu une réelle postérité, parmi les sept recensées. Pour sa part, le Talmud et donc la tradition juive rabbinique séparent l'affirmation du Dieu unique et le refus de l'idolâtrie, en identifiant deux commandements (le premier et le deuxième), mais ne séparent pas la convoitise de la femme du prochain et le reste de la convoitise (le dixième commandement). Les luthériens partagent la division promue par les catholiques (à la suite de saint Augustin), alors que les orthodoxes et les calvinistes séparent le commandement du refus des idoles et celui qui concerne les images, tout en consacrant le dixième commandement au refus de toutes les formes de convoitise, en suivant d'ailleurs Origène, Tertullien et saint Grégoire de Nazianze.

La référence aux deux tables de la Loi a encore compliqué la situation, et il existe plusieurs propositions de découpage des dix commandements entre la première et la seconde table (pas forcément 5 + 5, parfois 4 + 6, ou 3 + 7), suivant la compréhension par les chrétiens de ce qui relève de l'amour de Dieu et ce qui relève de l'amour du prochain, les deux commandements d'amour inséparables selon Jésus.

<sup>34</sup> André Wénin, né en 1953 à Beauraing, est un bibliste et un théologien belge. Il a enseigné l'exégèse de l'Ancien Testament et les langues bibliques à la faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain, dont il fut le doyen de 2008 à 2012. Voir la Revue Théologique de Louvain, pour la première édition, 25 (1994), pp. 145-182 (avec quelques modifications), et Studia Rhetorica Biblica et Semitica, pour la présente édition (2020)

Notons que les différences rédactionnelles portent essentiellement sur le commandement du sabbat<sup>35</sup>, mis en relation avec la Création dans le livre de l'Exode, avec la sortie d'Egypte dans le livre du Deutéronome. Mais il existe également d'autres petites différences, dans les formulations et dans l'ordre des mentions, au sein d'autres commandements, comme celui concernant la convoitise. Nous y reviendrons ultérieurement.

Avant de commencer, rappelons une nouvelle fois que, dans la conception très majoritairement partagée par les catholiques (mis à part ceux qu'on appelle les fondamentalistes<sup>36</sup>), la Bible n'est pas du tout l'équivalent du Coran pour les musulmans : ce n'est pas le résultat de la dictée au mot à mot par l'Esprit saint à un homme qui serait un vecteur totalement transparent et neutre. C'est le résultat de l'inspiration d'un homme choisi par Dieu, qui reçoit, par le don gratuit de l'Esprit saint, la capacité d'exprimer dans son langage hébreu<sup>37</sup>, avec sa personnalité, son expérience et sa culture, et donc avec les limites afférentes, « la substance divine du message de Dieu aux hommes » (en reprenant le vocabulaire de la Commission biblique pontificale). N'oublions jamais l'adage scolastique si profond : « **Tout ce qui est reçu est reçu à la manière de celui qui reçoit** ». Ceci s'applique à la formulation

---

<sup>35</sup> Dans une moindre mesure, le livre du Deutéronome complète celui de l'Exode dans le commandement du respect filial, en faisant un lien entre le fait d'honorer son père et sa mère, et le bonheur de vivre sur la Terre promise.

<sup>36</sup> A parler strictement, le fondamentalisme désigne d'abord une lecture littéraliste de l'Écriture sainte. Comme le dit très bien le texte du Document de la Commission biblique pontificale, « L'interprétation de la Bible dans l'Église » (Cerf, 1994) : « *La lecture fondamentaliste part du principe que la Bible, étant la Parole de Dieu inspirée et exempte d'erreur, doit être lue et interprétée littéralement en tous ses détails... Le fondamentalisme invite sans le dire à une forme de suicide de la pensée. Il met dans la vie une fausse certitude, car il confond inconsciemment les limitations humaines du message biblique avec la substance divine de ce message.* ».

La lecture fondamentaliste s'oppose à l'utilisation de la méthode historico-critique comme de toute autre méthode scientifique. Dans le cas du fondamentalisme scripturaire, on est en présence d'une interprétation littéraliste de la lettre de l'Écriture comme témoin fidèle de la Parole de Dieu. Dans le fondamentalisme, une seule lecture du texte sacré est possible et autorisée. Ce fondamentalisme biblique a une origine protestante. Il existe un courant, toujours puissant aux États-Unis (surtout dans les Églises baptistes et pentecôtistes), qui demeure attaché à l'inerrance verbale de l'Écriture et à son infaillibilité. Ce fondamentalisme biblique populaire se retrouve également dans les nombreuses Églises évangéliques, qui tendent à se multiplier en Europe, à côté des Églises luthériennes ou réformées.

Mais il est présent aussi, sous des formes variées, dans certains mouvements charismatiques au sein de l'Église catholique. Le fondamentalisme biblique est assez cohérent avec une certaine conception protestante de l'infaillibilité de l'Écriture, liée au « *Sola scriptura* » (c.a.d. la Bible est une autorité en elle-même, à laquelle les chrétiens, c'est-à-dire l'Église, se soumettent, Luther contestant que la Bible et son interprétation traditionnelle par l'Église forment une unité indissociable). Il est plus étrange de le rencontrer dans des milieux catholiques qui spontanément cherchent le fondement de leur foi dans l'autorité infaillible du magistère et non pas dans l'autorité de l'Écriture. C'est d'autant plus surprenant que, depuis l'encyclique *Divino afflante spiritu* de Pie XII (1943), le magistère romain a officiellement légitimé l'usage de la méthode historico-critique et le discernement des genres littéraires.

Voir Claude Geffré (théologien dominicain, 1926-2017), *La lecture fondamentaliste de l'Écriture dans le christianisme*, dans *Études* 2002, n°12

Mais un fondamentaliste est aussi quelqu'un qui est fasciné par l'origine, et qui veut effacer le devenir, ou penser toute l'histoire comme une dégradation. Tous les fondamentalistes, quelle que soit leur obédience, n'ont pas confiance dans la force et l'intelligence de l'être humain. Ils veulent revenir à un passé purifié de toutes les scories de l'histoire et du devenir, qui nous ferait renouer avec une origine fantasmée dont nous n'aurions jamais dû nous séparer. Cela va de pair avec une lecture littéraliste du texte. (in *Lire la Torah*, Entretien avec Catherine Chalier, Propos recueillis le 1er septembre 2015 par Pierre Lauret, Réseau Canopé | « Cahiers philosophiques », 2016/2 n° 145 | pages 126 à 138)

<sup>37</sup> **Comme nous l'avons déjà vu à de nombreuses reprises lors des trois dernières années, il convient de faire l'effort d'entrer dans la logique de la langue hébraïque, son vocabulaire, sa syntaxe, son anthropologie, en gardant en mémoire que Dieu a choisi et formé le peuple à qui Il a choisi de se révéler : nous sommes donc invités à considérer que la langue et la culture du peuple élu sont effectivement mystérieusement pré-adaptés à la Révélation. Attention à ne pas entendre la Parole de Dieu à travers les seuls prismes de nos langues et de nos cultures ouest-occidentales.**

« historique » du Décalogue, mais aussi à notre lecture actuelle et actualisée du Décalogue.

Si on s'intéresse à la structure et au vocabulaire (en hébreu) du Décalogue, aussi bien dans la version de l'Exode que dans celle du Deutéronome, on constate en fait l'existence de quatre parties : une première consacrée aux devoirs envers Dieu, une dernière consacrée aux devoirs envers le prochain, et, entre les deux, deux parties ayant chacune une forte unité et originalité, de structure et de vocabulaire : la première consacrée au respect de « père et mère », la seconde consacrée au respect du sabbat. Ces deux paroles font charnière dans le Décalogue, en faisant un lien très concret entre la relation à Dieu et la relation au prochain.

Ces deux commandements centraux offrent par ailleurs la même particularité d'être fortement soulignés par « *comme te l'a commandé Yahvé, ton Dieu* », comme s'il s'agissait des deux commandements qui traduisent le mieux la volonté de Dieu pour l'homme, en faisant en plus le lien avec l'affirmation introductive si forte qui sert de fondement à tout le Décalogue : « *Je suis Yahvé ton Dieu, ...* ». Il s'agit des deux seuls commandements concernant le comportement envers autrui, qui soient repris par le livre du Lévitique<sup>38</sup> comme liés ensemble, et même liés avec le premier commandement, le refus de l'idolâtrie<sup>39</sup>, déployant l'injonction de la sainteté : « *Soyez saints, car moi, Yahvé votre Dieu, je suis saint.* ». Ces deux commandements semblent être un chemin privilégié vers l'accomplissement de la vocation de l'homme à la sainteté. Ils sont particulièrement promus et médités par le judaïsme<sup>40</sup>.

S'agissant par ailleurs de deux seuls commandements formulés positivement, qui visent tous deux ce qui contribue au bonheur de l'homme (la famille et le repos), certains exégètes y voient la manifestation que l'ensemble du Décalogue traduit opérationnellement la vocation de l'homme :

- à la liberté, Dieu se présentant d'entrée de jeu comme celui qui a libéré Israël de l'esclavage, ce même Dieu qui prête attention à celles et ceux qui connaissent encore la servitude : l'homme qui entend les dix paroles est sorti de l'esclavage d'Égypte, et ce n'est donc pas pour devenir esclave ailleurs. Son Dieu est celui de la libération ;
- au bonheur, à la réalisation de ce à quoi l'homme libre est librement appelé par Dieu.

Enfin la réflexion qui va suivre nous montrera que certains commandements se renvoient les uns aux autres : le refus du meurtre au refus du faux-témoignage, le refus

---

<sup>38</sup> C'est le troisième des cinq livres de la Torah (Pentateuque). Il doit son nom au terme « lévite », désignant les membres de la tribu de Lévi, traditionnellement préposés au Temple et dont sont issus les prêtres (Cohanim). Il parle des devoirs sacerdotaux en Israël. Il met l'accent sur la sainteté de Dieu et le code selon lequel son peuple pouvait vivre pour devenir saint. Son but est d'enseigner les préceptes moraux et les rituels religieux de la loi de Moïse.

<sup>39</sup> Lévitique 19, 2-4 : « *Parle à toute la communauté des Israélites. Tu leur diras : Soyez saints, car moi, Yahvé votre Dieu, je suis saint. Chacun de vous craindra sa mère et son père. Et vous garderez mes sabbats. Je suis Yahvé votre Dieu. Ne vous tournez pas vers les idoles et ne vous faites pas fondre des dieux de métal. Je suis Yahvé votre Dieu.* »

<sup>40</sup> Nous verrons ultérieurement que le judaïsme reproche à Jésus d'avoir pris de graves libertés avec ces deux Paroles, et donc de ne pas respecter le Décalogue quand bien même Jésus affirme ne pas vouloir amoindrir la Loi. C'est un point très important dans la séparation entre juifs et chrétiens.

du faux témoignage au refus de l'idolâtrie, le refus de l'adultère au refus de la convoitise de la femme d'autrui, le refus du vol au refus de la convoitise du bien d'autrui, ... Nous verrons que beaucoup de choses se jouent sur l'affirmation biblique que l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, avec toutes conséquences afférentes. Même s'il est possible, en première instance, d'identifier des commandements touchant à notre relation à Dieu et des commandements touchant à notre relation à autrui, nous verrons qu'en fait « tout est lié ». C'est la compréhension du judaïsme, mais aussi celle de l'Eglise catholique.

Le Décalogue n'est pas une collection de préceptes parmi lesquels il est possible de faire ses choix en les hiérarchisant : c'est un tout organique. Se comporter à l'encontre d'une des dix paroles, c'est récuser tout le Décalogue. Le cœur de l'homme est ainsi fait qu'il est quasiment impossible de relativiser une des dix paroles (et donc inévitablement de finir par agir sans en tenir compte), sans être amené, par des glissements successifs, à en relativiser un autre, puis un autre, etc...

### **Libres réflexions sur le contenu et la portée de chacune des paroles du Décalogue**

Premier commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « ***Je suis Yahvé ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi. Tu ne te feras aucune image sculptée de rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux là-haut, ou sur la terre ici-bas, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterner pas devant ces dieux ni ne les serviras. Car moi, Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis la faute des pères sur les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants, pour ceux qui me haïssent, mais qui fais grâce à des milliers, pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.*** »

Le judaïsme rabbinique identifie deux paroles dans ce que l'Eglise catholique lit comme un ensemble solidaire et cohérent, comme le premier commandement<sup>41</sup> précédé d'un préambule vigoureux qui éclaire l'ensemble du Décalogue. Pour le judaïsme rabbinique, la première parole est un fait, une affirmation qui s'impose comme commandement : « *Je suis Yahvé ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude.* », là où les catholiques y voient une introduction solennelle

---

<sup>41</sup> Ce n'était pas le cas dans le judaïsme pré-rabbinique, et donc au temps de Jésus : la lecture était alors majoritairement identique à celle de l'Eglise catholique aujourd'hui. Selon la Massora, à savoir la tradition des Scribes, les versets 2 à 5 constituent une seule et même unité littéraire, une seule « Parole ». Philon d'Alexandrie (autour de -20-45) et Josèphe Flavius (autour de 37-100), mais également certains textes rabbiniques anciens, regroupent « Je suis l'Éternel » et « Tu n'auras pas d'autres dieux » (qui d'ailleurs forment d'emblée un seul et même verset selon d'anciens manuscrits). « Je suis l'Éternel » est alors considéré comme le préambule ; « Tu n'auras pas d'autres dieux » constitue, seulement, le premier commandement. Néanmoins dans certaines sources autres rabbiniques anciennes, « le « *Je suis l'Éternel* » constitue à lui seul un des dix énoncés (ou Paroles), distinct du second, « *Tu n'auras pas d'autres dieux* ». « *Tu ne feras point d'image taillée* » et « *Tu ne te prosterner pas* » sont alors pris comme les déclinaisons de la seconde Parole. C'est cette subdivision qui est depuis le Moyen Âge la plus convenue en milieu juif. »... Il semble que c'est Maïmonide qui soit à l'origine du fait que cette interprétation s'impose, même si quelques commentateurs après lui continuent sur la vision « traditionnelle »... « *De manière assez nette, pour ne pas dire tendancieuse, l'écrasante majorité des interprétations rabbiniques sur le Anokhi comme préambule ou postulat a été ignorée, pour n'en retenir que l'obligation de croire en Dieu. C'est l'expression d'une orientation dogmatique que Abraham J. Heschel (1907-1972) avait éloquemment dénoncée sous le nom de panhalakhisme. Tout se réduit à la loi, même la foi ! Il n'y a pas de place pour la liberté de conscience. L'obéissance la remplace* ». (cf. Anokhi (« Je suis l'Éternel ton Dieu ») est-il le premier des dix commandements ? par Rivon Krygier)



et fondatrice à ce qui suit. Mais pour le judaïsme comme pour le christianisme, l'homme qui entend les dix paroles est sorti de l'esclavage d'Égypte, et ce n'est donc pas pour devenir esclave ailleurs. Son Dieu est celui de la libération.

La seconde parole (selon le judaïsme rabbinique) concerne tout le reste, avec le commandement du rejet de l'idolâtrie.

Il est *a priori* surprenant que le premier des commandements du Décalogue soit consacré au refus de l'idolâtrie. C'est donner à la tentation de l'idolâtrie une place primordiale dans ce qui peut altérer notre discernement pour agir. Nous avons la tentation de nous récrier que cela n'est pas précisément notre expérience, que c'était peut-être valable pour des êtres frustrés et des sociétés archaïques, mais que ce n'est plus le cas actuellement. Certes nous acceptons de nous interroger sur la place prise dans notre vie par une ambition de promotion sociale, par l'argent, par le travail, par certaines addictions, et bien d'autres choses encore. A titre d'image, nous sommes prêts à parler à ce sujet de nos idoles. Mais nous savons bien que cela ne reste qu'une image. Jamais autrement que métaphoriquement, nous n'envisagerions de nous placer sous le regard de ces pseudo-idoles, de chercher comment leur plaire, et de mesurer la réussite de nos vies à l'aune de leurs exigences. Notre vie morale n'est certes pas indemne des conséquences de la place de ces pseudo-idoles dans notre temps et dans nos priorités, mais il ne s'agit pas vraiment de cela.

L'idolâtrie dont nous parle le Décalogue est autre chose, tout particulièrement pour les croyants que nous essayons d'être. L'idolâtrie la plus redoutable vient de notre conscience de l'écart « désespérant » entre Dieu et ce que nous sommes. Elle découle de nos bricolages, conscients mais le plus souvent inconscients, pour réduire cet écart sans engager un vrai processus de conversion. Cela nous conduit à nous fabriquer un « Dieu sur mesure », à notre mesure, à partir de ce que nous savons faire le mieux. Ce Dieu fabriqué, cette idole, a néanmoins quelque chose à voir avec ce que nous savons ou croyons savoir du vrai Dieu.

D'une certaine manière, nous faisons, « à l'insu de notre plein gré », le choix de coucher l'image vivante de Dieu que nous avons en nous dans le lit de Procuste<sup>42</sup> de nos limites intimes, et de nous débarrasser de ce qui nous dépasse ou qui nous entrainerait plus loin que ce que nous sommes prêts à accepter. Il nous reste quelque chose de mort, mais dont le « corps désormais inerte », à notre merci, dit quand même bien quelque chose de ce Dieu que nous n'avons pas supporté. Mais comme le dit le prophète Ezéchiel, la sainteté de Dieu est profanée. Le cœur de l'homme est tel qu'il ne reste pas longtemps indemne moralement de cette vision d'un Dieu « à notre portée ».

Dans l'histoire de l'idolâtrie en Israël, il en existe deux sortes. La première provient d'une contamination culturelle par les peuples environnants, car il arrive que l'exigence du Dieu de l'Alliance semble dépasser nos forces, et que nous aspirions à être comme

---

<sup>42</sup> Dans la mythologie grecque (notamment la légende de Thésée), Procruste qui est un brigand contraignait les voyageurs à se jeter sur un lit ; il leur coupait les membres trop grands et qui dépassaient le lit, et étirait les pieds de ceux qui étaient trop petits.

les autres. Nous expérimentons alors cette première tentation idolâtrie grossière<sup>43</sup>, tout en n'étant pas totalement dupes. Mais il en existe une seconde, plus insidieuse mais bien plus dangereuse, qui tente de ramener le Dieu de l'Alliance à une image qui nous parle, qui nous rassure et qui est pleinement compatible avec notre propre vision du monde.

Dans ce second cas de figure de l'idolâtrie, en Israël l'image sculptée proposée à la vénération disait bien quelque chose de vrai à propos de Dieu, notamment en termes symboliques. Dans l'épisode fameux du veau d'or dans le désert du Sinaï, comme dans la politique de Jéroboam<sup>44</sup> (premier roi d'Israël, lors du grand schisme à la succession de Salomon), l'image du taureau (ridiculisée par les récits bibliques comme étant celle d'un veau) proclamait la force du Dieu qui avait sauvé Israël de l'esclavage en Egypte, « *à main forte et à bras étendu* ». Les prophètes ont été intraitables dans leur lutte contre les deux formes d'idolâtrie, sans jamais accepter de reconnaître à la seconde forme le bénéfice d'une « bonne intention ».

Comme le dit le frère dominicain Adrien Candiard, en parlant de son livre « Du fanatisme, quand la religion est malade (Cerf, 2020) », « *le fanatique religieux est quelqu'un qui, tout en parlant de Dieu à tout bout de champ, l'a en réalité remplacé par un objet plus accessible, qu'il peut posséder, alors que Dieu est toujours plus grand que nos prises de contrôle et nos manipulations. Ce qui peut remplacer Dieu, c'est souvent des objets proches de Dieu : **ses commandements**, sa révélation, la liturgie, etc. Tous ces objets sont très bons en eux-mêmes, tant qu'ils restent ce qu'ils sont : des chemins vers Dieu. Quand on les prend comme une fin en soi, quand on les traite comme des absolus, alors que Dieu seul est absolu, on bascule dans l'idolâtrie... Les idoles ne nous libèrent jamais. Elles créent de l'obsession, du scrupule, de la peur. Rien de surprenant à cela : elles sont limitées, et nous voulons les prendre pour un absolu.* ».

Dans cette analyse du fanatisme, en fait des conséquences mortelles de l'idolâtrie, notons à la fois :

- la séduction et la bonté en soi de certaines images que nous nous sommes fabriquées de Dieu, comme parfois du comportement moral que nous nous donnons comme norme pour agir en cohérence avec cette image, nécessitant de rappeler qu'il faut du temps pour juger l'arbre à ses fruits ;
- le constat toujours vérifié en fin de compte, que les idoles nous emmènent sur un chemin de servitude, pas vers la liberté promise à celles et ceux que Dieu a sortis de la maison de servitude, de notre Egypte personnelle.

---

<sup>43</sup> En Israël, cela se traduisait par la vénération d'arbres ou de pieux.

<sup>44</sup> Le roi fondateur du royaume d'Israël, Jéroboam Ier, après le schisme politique qu'il a provoqué, fait ériger à Dan et Béthel, aux deux extrémités de son nouveau royaume, des veaux d'or en tant que symboles de Dieu. Craignant que son peuple se réunisse au royaume de Juda, Jéroboam organise un nouveau sacerdoce et enjoint à la population de ne plus aller au culte au temple de Salomon, mais plutôt d'apporter des offrandes aux sanctuaires qu'il vient d'ériger, renforçant ainsi l'indépendance politique du royaume d'Israël vis-à-vis de Jérusalem, du Temple et des prêtres. Cette politique est ensuite suivie par presque tous les rois d'Israël.

Deuxième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « ***Tu ne prononceras pas le nom de Yahvé ton Dieu à faux, car Yahvé ne laisse pas impuni celui qui prononce son nom à faux.*** »

En Israël, quand quelqu'un avait un différend avec son prochain, (par exemple, quand une personne était soupçonnée d'avoir volé : cf. Exode 20, 7-11) on demandait à la partie accusée de prêter serment au nom de l'Éternel. Ce serment devait mettre en principe un terme à la discussion car on ne pouvait pas imaginer que quelqu'un puisse mentir en prenant le Seigneur son Dieu à témoin. Mentir en prenant Dieu à témoin relève clairement de l'idolâtrie, c'est en effet mettre la main sur Lui, en faire notre chose, au service de nos intérêts. Mais attention également aux tentations de parler au nom de Dieu sans avoir été appelés à cet effet : derrière une telle revendication se cachent souvent les gourous et tous ceux qui veulent usurper la place de Dieu, et prendre de l'autorité sur leurs frères.

Parler de Dieu avec légèreté, sans avoir trop pris le temps d'apprécier si nous prenons vraiment au sérieux la Sainteté de Dieu, sa transcendance, peut également nous amener à « banaliser » Dieu, à le mêler à nos trivialités, à insidieusement « mettre la main sur Lui ». Parler de Dieu ne doit se faire qu'à bon escient, après avoir fait l'effort d'apprécier toutes les conséquences de nos paroles à la fois pour ce que nous comprenons de Lui, mais aussi pour autrui, même dans un contexte religieux, et plus encore dans la vie quotidienne. Il est terriblement tentant, et plus encore dangereux, de croire que Dieu nous parle avant même d'avoir pris le temps long de l'écouter. Rappelons-nous la recommandation du livre de l'Ecclésiaste : « *Prends garde à ton pied, lorsque tu entres dans la maison de Dieu, et approche-toi pour écouter ... Ne te presse pas d'ouvrir la bouche, et que ton cœur ne se hâte pas d'exprimer une parole devant Dieu ; car Dieu est au ciel, et toi sur la terre : que tes paroles soient donc peu nombreuses.* ».

Mais il y a un domaine encore plus dangereux pour le respect de cette deuxième parole ; c'est celui des controverses religieuses où s'entremêlent et s'entrechoquent nos conceptions personnelles, éthiques, sociales, politiques, ... N'entrôlons pas trop rapidement Dieu derrière notre bannière, dans nos débats et conflits religieux. D'une certaine façon, c'est retrouver la tentation de devenir comme Dieu, mais sans Dieu. C'est refuser que Dieu simultanément se donne et se cache, comme c'est le cas dans la manière dont il se révèle à Moïse, et à travers lui, à nous. C'est ce qui conduit le judaïsme à refuser de vocaliser les quatre lettres YHWH<sup>45</sup>. Pour certains juifs, le sens de cette parole est « *si tu veux penser à Dieu, si tu veux parler de Dieu, tu ne peux le faire qu'en épelant quatre consonnes sans voyelle* ». Sans voyelle, le mot est imprononçable. C'est ainsi la seule manière de concevoir Dieu : en demeurant dans le silence !

---

<sup>45</sup> L'expression Ehyeh Asher Ehyeh (dans le récit du buisson ardent) peut être rendue en français par « *Je suis celui qui est* », ou par « *Je suis celui qui suis* » (dans la traduction due à Louis Segond, qui traduit aussi par l'Éternel) ou encore par « *Je suis qui je serai* » dans la TOB. La Bible du Rabinat traduit par Être invariable. C'est au verset suivant (Ex 3, 15) que Dieu prononce le Tétragramme devant Moïse. Selon la tradition juive, il s'agit plutôt d'un refus de révélation, dans une conception apophatique de la Sainteté de Dieu.

Si nous revenons à une analyse linguistique, littéralement on peut traduire ainsi la parole exprimée en hébreu : « *Tu ne porteras pas le nom de Dieu en vain.* ». Le mot hébreu pour dire « en vain » est « shavé », dont la racine signifie « identique », « sans différence ». Selon le philosophe juif et bibliste Ouaknin, on pourrait commenter ainsi : « *Ne construis pas ton projet d'existence, ta promesse, ton éthique, de telle sorte qu'ils soient semblables à ceux d'un autre et que ta vie soit vaine. Ne donne pas une interprétation conforme de la vie, du monde ou de Dieu, affirme ta différence* ».

Certes, ne mobilisons pas donc le nom de Dieu pour simplement donner *a posteriori* une belle justification à ce que nous avons préalablement décidé dans notre cœur. Mais ne nous cachons pas non plus paresseusement<sup>46</sup> derrière la manière dont nos prédécesseurs, ou nos parents, ou le groupe dans lequel nous nous sentons bien, ont compris le projet de Dieu. A chacun l'invitation pressante est faite : cherche toi-même, sois vrai et totalement impliqué dans ta recherche de Dieu.

C'est cette idée qu'exprime Rabbi Zousya peu avant sa mort<sup>47</sup> : « *Dans l'autre monde, on ne me demandera pas : pourquoi n'as-tu pas été Moïse ? On me demandera : pourquoi n'as-tu pas été Zousya ?* ».

Troisième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Observe<sup>48</sup> le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a commandé Yahvé, ton Dieu. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage, mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton boeuf, ni ton âne ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante pourront se reposer. Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'en a fait sortir**

---

<sup>46</sup> Martin Buber Martin Buber (né le 8 février 1878 à Vienne et mort le 13 juin 1965 à Jérusalem, philosophe, conteur et pédagogue israélien et autrichien, prix Goethe, prix Erasme et prix Israël) ne dit pas autre chose : « *La tradition est la plus noble des libertés pour la génération qui l'assume avec la conscience claire de sa signification, mais elle est aussi l'esclavage le plus misérable pour celui qui en recueille l'héritage par simple paresse d'esprit* ».

<sup>47</sup> Cité par Martin Buber, dans « Récits Hassidiques »

<sup>48</sup> Le livre de l'Exode demande par contre de se souvenir du jour du sabbat (Zakhor), même si certaines variantes mentionnent « Observe », là où tous les manuscrits connus du livre du Deutéronome précisent « Observe ». Le verbe zakhar, dans ses différentes conjugaisons, apparaît 169 fois dans les livres de la Première Alliance. Quel que soit le thème abordé, la Bible en appelle à la mémoire ou à son antonyme : ne surtout rien oublier. C'est un commandement absolu, un impératif qui n'incombe pas seulement à Israël mais aussi à Dieu lui-même, auquel le texte rappelle qu'il doit, Lui aussi, se souvenir de l'alliance (Cf. Psaume 44). Le Dieu d'Israël n'est pas un Dieu archétypal comme celui des mythes, c'est un Dieu qui se révèle historiquement, dans certaines circonstances. Le peuple d'Israël se constitue par la mémoire de cette révélation. Ce passé historique a un sens, il appelle des défis. Il est ressenti comme **une obligation religieuse et ancré dans les rituels** et la liturgie. L'injonction s'impose à tous les fidèles : "*Souvenez-vous que vous étiez esclaves en Égypte!*". L'Israël antique a inventé le sens de l'histoire, il est la première culture à se penser en termes de défi lancé par Dieu et de réponses apportées par l'homme. Mais dans la tradition juive, la mémoire n'est pas organisée en fonction de la connaissance des événements, mais de **l'identification de chacun à un passé actualisé**. Il ne s'agit pas seulement de connaître intellectuellement les événements qui scandent la mémoire, il s'agit de les vivre intensément. L'Exode hors de l'Égypte ou l'exil hors d'Israël affectent chaque personne en particulier. Ce n'est pas la description des faits historiques qui compte, mais la situation telle qu'elle peut être actualisée : esclavage, délivrance, rédemption. Chaque année, lors du Seder de Pâques, chacun se sent comme étant lui-même sorti d'Égypte.

***d'une main forte et d'un bras étendu; c'est pourquoi Yahvé ton Dieu t'a commandé de garder le jour du sabbat. »***

Prendre du repos en même temps que celles et ceux qui travaillent avec nous, laisser du temps pour Dieu et pour la famille<sup>49</sup> (la maisonnée), et pas seulement quand cela nous chante et au compte-goutte, est donc un commandement de Dieu. Il s'agit même d'un des plus anciens commandements, puisqu'il figure également<sup>50</sup> dans le « décalogue rituel » du chapitre 34 du livre de l'Exode, réputé plus ancien que le « décalogue éthique » dont nous parlons. Voilà qui est surprenant comme parole morale. Ce qui nous apparaît comme moral réside dans le fait que cela s'applique à tout le monde, y compris l'étranger qui réside parmi les hébreux, même les animaux domestiques ; nous y retrouvons le critère d'universalisation qui caractérise un précepte moral. Mais les considérations de ce commandement dépassent largement cet aspect précis.

Pour le Deutéronome, la motivation de ce commandement est liée au souvenir de l'esclavage en Égypte ; il n'engage alors que le peuple d'Israël, seul concerné par cette histoire. Il faudra que le serviteur et la servante puissent se reposer comme leur maître le septième jour, en souvenir du fait que le maître d'aujourd'hui était hier lui-même serviteur en Égypte, et que Dieu a dû utiliser les moyens forts pour le sortir de là. Par contre, dans le livre de l'Exode, la motivation de ce commandement est liée au repos qui a suivi les six jours de la Création. L'homme devra se reposer le septième jour parce que Dieu lui-même s'est reposé le septième jour après la Création ; dès lors le commandement du sabbat<sup>51</sup> concernerait tous les hommes, dans une vision universaliste.

Le sabbat introduit une rupture dans l'écoulement des jours, une rupture dans nos habitudes, dans la routine que nous accomplissons « en sous-cortical ». Se souvenir du sabbat invite donc à sortir de l'habitude et des voies toutes tracées. L'habitude, c'est le chemin où le pied me conduit sans que la tête ait besoin de lui dire où aller. Dans la marche, le corps fonctionne tout seul sans le cerveau. Le sabbat invite à « autre chose », à être autre chose que ce que le travail et la routine font de nous, à rêver, imaginer, innover, se projeter, avoir un futur, regarder autrui autrement, prendre conscience de ce que nous valons plus que ce que nous sommes, ... S'égarer hors

---

<sup>49</sup> C'est comme cela que ce commandement a été interprété par le judaïsme, même si le Décalogue ne dit pas à quoi et surtout avec qui consacrer ce temps de repos. **Le Chabbat est la pièce maîtresse de la vie juive. Selon le Talmud, le Chabbat est égal en importance à tous les autres commandements réunis.** Le Chabbat est si central dans la vie juive que le terme Chomer Chabbat (Juif observant le Chabbat) est synonyme de « Juif religieux » dans le langage courant. Le Chabbat est un jour de repos et de célébration qui commence le vendredi au coucher du soleil et se termine le lendemain soir après la tombée de la nuit. Le vendredi soir, avant l'office du soir, la communauté rassemblée accueille la « Reine Chabbat » par un ensemble de psaumes et la belle mélodie de Lekha Dodi. L'office du lendemain matin est élargi pour inclure la lecture de la section hebdomadaire de la Torah et l'office supplémentaire de Moussaf. **L'observance du Chabbat crée un espace pour se connecter avec Dieu, avec sa famille et avec ses amis.**

<sup>50</sup> Tout comme l'interdiction de l'idolâtrie, mais le « décalogue rituel » ne mentionne pas les huit autres paroles du « Décalogue éthique ». Ces deux préceptes étaient donc vraisemblablement centraux dans une conception ancienne du décalogue, propre à la religion yawhiste avant que ne soient mis au premier plan Moïse et la sortie d'Égypte. Les compléments traduisent l'incontestable maturation éthique de la Loi mosaïque.

<sup>51</sup> Contrairement au texte de l'Exode, la motivation de ce commandement dans le Deutéronome ne permet pas de comprendre pourquoi il faut se reposer précisément le septième jour, l'accent étant simplement mis sur la nécessité du repos.

des sentiers battus, trouver de nouveaux chemins : souviens-toi de ton futur, de ta capacité à engendrer du nouveau, à percevoir encore le monde comme au moment de sa création ! Tel est le sens du Sabbat !

C'est une vérité profonde de la morale que de conduire celui qui veut penser son comportement vis-à-vis d'autrui, d'une part à se mettre à sa place par l'imagination, d'autre part à faire mémoire de toutes les situations « historiques » où il a pu connaître personnellement, de manière intime, le sort qui est aujourd'hui celui d'autrui. Cela nous renvoie à la fois à la règle d'or déjà mentionnée<sup>52</sup>, et au second commandement le plus important mentionné par Jésus<sup>53</sup> et figurant déjà « plus ou moins » dans le Pentateuque<sup>54</sup>, au moins dans sa traduction grecque de la Septante : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ».

Ce n'est que dans un second temps que la morale valide la pertinence du comportement « recommandé » en vérifiant le critère d'universalisation que nous avons vu lors de la première causerie. Dans cette logique, il n'est dès lors pas étonnant que le commandement du sabbat puisse également être mis en rapport avec le récit de la Création qui a une portée universelle, mais qui est plus tardif que le récit de la libération d'Égypte. Comme nous l'avons dit lors du cycle dédié à « Un Credo à vivre » (2019), il faut commencer par expérimenter la promesse et la libération de l'esclavage pour découvrir ensuite la grandeur de l'homme, de tout homme, manifestée dans le récit de la Création<sup>55</sup>. Mais de fait, le principe d'un jour

---

<sup>52</sup> Sous sa forme négative la plus connue, partagée par de nombreuses cultures et religions : « *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse* », comme sous la forme positive mentionnée dans les Évangiles : « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux* » (Matthieu 7, 12)

<sup>53</sup> Cf. Mt 22, 39 ; Mc 12, 31

<sup>54</sup> Cf. Lv 19, 18 (dans le code de sainteté). Les v. 17-18 forment un ensemble encadré par l'antithèse haïr *versus* aimer : « *Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur* » etc., « *mais [ou : ainsi] tu aimeras ton prochain* ». « w'htb l'rc » résume l'attitude qu'il faut avoir vis-à-vis du « frère », et plus précisément du frère à problème, de celui qui a fait du tort. Au lieu de le haïr dans son cœur, c'est-à-dire de préparer une réponse qui lui fasse mal, au lieu de nourrir sa vengeance et de garder sa colère à toujours, de se montrer irréconciliable donc, il faut au contraire lui parler ouvertement : le réprimander (ou : « dire l'offense », comme l'interprète Marie Balmay) – sinon c'est l'offensé qui se rend coupable, qui se charge d'un péché. Cette attitude se nomme positivement : aimer son prochain. Il y a donc tout intérêt à traduire par : « *Ainsi tu aimeras ton prochain* ». La manière dont il faut aimer le prochain est explicitée par ce qui précède (et non par ce qui suit, comme le présuppose l'exégèse traditionnelle) : comment aimer ? En ne se vengeant pas, en n'étant pas rancunier, en ayant le courage de réprimander, d'avertir le frère.

La traduction (grecque) de la Septante, celle à laquelle les Évangiles se réfèrent, ne manque pas d'étonner puisque, en dehors de Lv 19, 18 et 34 où kmwk est traduit par hōs seauton (comme toi-même), toutes les autres occurrences de kmwk sont traduites différemment. La traduction de Lv 19, 18b et 34 par hōs seauton est donc exceptionnelle : elle provient d'une interprétation particulière de ce passage dans la communauté juive hellénistique.

Dès lors un théologien protestant (Jean M. Vincent) en arrive à se poser la question suivante découlant du contexte néotestamentaire dans lequel Jésus cite le livre du Lévitique : Ne faut-il pas entendre : « *Tu aimeras ton prochain comme, toi-même, tu as été aimé* (sous-entendu par Dieu) » ?

<sup>55</sup> Comme nous le disions en 2019, au travers de l'écriture des premières pages du livre de la Genèse, les rédacteurs inspirés par l'Esprit Saint vont proclamer et révéler un Dieu Créateur du monde et de l'homme, et plus encore d'un homme fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, et donc d'une dignité suréminente. Ces rédacteurs donnent ainsi une réponse cohérente et forte aux trois grandes et graves questions identifiées par Israël à partir de son expérience de la promesse faite à Abraham et de la sortie d'Égypte. Mais aussi par là-même ils proclament et révèlent simultanément que la condition normale de l'homme n'est pas l'esclavage, et que son avenir dont Dieu est garant sera nécessairement à la hauteur de cette dignité suréminente de l'homme créé par Dieu à son image et à sa ressemblance.

Les trois grandes questions sus-mentionnées sont les suivantes :

- Qu'est-ce qui peut bien expliquer que Dieu se soucie du croyant, de l'homme qu'il appelle et envoie en mission, de l'homme qu'il libère de l'esclavage ?

hebdomadaire de repos est un des plus grands cadeaux du judaïsme à l'humanité, même s'il semble y avoir eu, à divers endroits du Moyen-Orient, des initiatives allant dans la même direction sans avoir le même sens.

Néanmoins ce commandement pose problème à certains chrétiens qui le récusent et le considèrent comme aboli, d'une part à cause des controverses de Jésus avec les pharisiens à son propos, d'autre part à cause du fait que le dimanche, le premier jour de la semaine, a remplacé chez les chrétiens le sabbat, le dernier jour de la semaine. Comme nous le verrons lors de la troisième causerie, Jésus n'a jamais dévalorisé le sabbat, le troisième commandement du Décalogue : il a radicalement contesté certaines interprétations rigoristes, moralistes, du judaïsme de son temps à propos du sabbat. Pour nous chrétiens, le dimanche a remplacé le samedi, et nous fêtons et commémorons la libération de la mort par la résurrection de Jésus, là où les juifs fêtent et commémorent la libération de l'esclavage en Egypte, en la vivant comme un « aujourd'hui ».

La mort n'était-elle pas un esclavage, le plus grand des esclavages ? Oublions-nous que Jésus a volontairement placé sa mort sous l'image de Pessah, de la libération de l'esclavage en Egypte ? N'est-ce pas le judaïsme et sa conception du sabbat qui peuvent nous aider à vivre chaque dimanche comme un « aujourd'hui » de la libération de la mort, de toutes les morts ? N'est-ce pas le judaïsme et sa conception du sabbat qui peuvent nous faire comprendre que les conséquences de cette libération de la mort doivent se manifester « communautairement », *hic et nunc*, en actes, avec celles et ceux qui sont encore victimes de toutes les formes d'esclavage, celui de l'Egypte n'étant que l'archétype de tout ce qui mutilé la liberté de l'homme voulue par Dieu et ce en quoi il est image de Dieu ? N'est-ce pas le judaïsme et sa conception du sabbat qui peuvent nous faire redécouvrir la valeur du dimanche, qui n'est pas que le jour de la messe ?

Quatrième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Honore ton père et ta mère, comme te l'a commandé Yahvé ton Dieu, afin que se prolongent tes jours et que tu sois heureux sur la terre que Yahvé ton Dieu te donne.** »

Notons d'abord que le père et la mère sont placés dans une stricte égalité<sup>56</sup>, ensuite que le commandement porte sur le fait d'honorer, pas d'aimer : en effet, les mitsvot ne

- 
- Qu'est ce qui peut bien expliquer que le Tout-Autre, Celui que l'homme ne peut « saisir » et emprisonner dans ses mots et ses pensées, soit si proche et parle familièrement à Abraham et à Moïse, comme à des amis, acceptant même la contestation et le dialogue quasiment d'égal à égal ?
  - Qu'y-a-t-il dans la promesse derrière la promesse ? Qu'est ce qui peut bien expliquer que Dieu attache autant d'importance à libérer et accompagner les hommes sur leurs chemins jusqu'à un pays où ruissellent le lait et le miel, fruit d'une promesse jamais révoquée ? Pourquoi une telle promesse, et qu'est-ce qui la justifie, alors que tout dans l'histoire vécue semble se liguer pour empêcher sa réalisation ?

<sup>56</sup> Le Décalogue (Exode et Deutéronome) cite le père avant la mère, mais dans le commandement équivalent du livre du Lévitique, la mère vient avant le père : « *Respectez chacun votre mère et votre père et gardez mes sabbats. Je suis l'Eternel votre Dieu.* ».

s'appliquent qu'aux choses sur lesquelles la volonté et le libre arbitre ont prise. Or l'amour, au sens habituel et non chrétien du terme<sup>57</sup>, ne se décide pas. Honorer, c'est respecter<sup>58</sup>, estimer hautement, avoir une haute opinion, montrer de la courtoisie, proscrire toute parole dédaigneuse, moqueuse ou rebelle<sup>59</sup>. C'est par ailleurs le premier commandement accompagné d'une promesse : « *afin que tu sois heureux et que tes jours se prolongent sur la terre* » (la citation s'inspire davantage de la version du Deutéronome). En nous révélant sa volonté à notre égard, c'est notre bien, notre bonheur même, que Dieu poursuit.

NB : il faut noter, avec un sourire, que les critiques contre les enfants considérés comme n'étant pas respectueux de ce commandement ne datent pas d'aujourd'hui : « *Le monde traverse des temps troublés. Les jeunes d'aujourd'hui ne pensent à rien si ce n'est qu'à eux-mêmes. Ils n'ont aucun respect pour les parents ou les personnes âgées. Ils s'impatientent contre toute contrainte. Ils parlent comme s'ils savaient tout, et ce qui nous semble sage à nous est folie pour eux. En ce qui concerne les filles, elles sont effrontées, impudiques et sont mal élevées en paroles, en comportement et en habillement.* » (Sermon de Pierre l'Hermite, prêché en l'an 1274).

Remarquons aussi que Jésus a rappelé ce commandement, et s'est élevé contre ceux qui prenaient prétexte de Dieu et de la religion pour ne pas honorer leurs parents (Matthieu 15, 3-9<sup>60</sup>). Ce que Paul en dit va dans le même sens (I Timothée 5, 8<sup>61</sup>). C'est que, d'une certaine manière, nos parents sont une image (et même davantage)

---

<sup>57</sup> Pour les chrétiens, l'approche de l'amour souligne une autre dimension que la spontanéité du sentiment amoureux. De la part de Dieu, « *l'amour peut être commandé parce qu'il est d'abord donné* » ainsi que l'affirmait Benoît XVI dans l'encyclique « *Deus caritas est* » (2005). Dieu peut nous commander de l'aimer et d'aimer notre prochain parce que la Croix nous oblige, au sens où l'on disait autrefois que « noblesse oblige » ; nous rendons à Dieu son amour par une nécessité de notre nature qui veut qu'on réponde à l'amour par l'amour. L'amour véritable s'origine dans l'intelligence et la volonté, par lesquelles nous posons nos actes les plus personnels et les plus libres. À l'inverse, la passion, comme son nom l'indique, est passive et donc subie. À l'égard de Dieu comme de mon prochain, les passions et les sentiments peuvent être un signe de mon amour, mais ils n'en sont pas la réalité la plus profonde. Dès lors et sans tomber dans un volontarisme forcené, il faut tenir que si je veux aimer, j'aime. Parce que Jésus me commande d'aimer Dieu et mon prochain comme moi-même, je veux aimer Dieu et mon prochain comme moi-même. Et si je veux aimer, j'aime déjà. La sensibilité suivra, cahin-caha, mais ce sont d'abord des actes concrets qui façonneront cet amour naissant plutôt qu'un désir brûlant et un cœur qui bat la chamade à la vue de ce prochain qui n'a parfois pas grand-chose d'aimable au premier abord. C'est vrai aussi à l'égard de Dieu, pour qui les plus grands saints ont connu un amour privé de toute consolation sensible. (in Aleteia, lettre électronique du 25 octobre 2020). Nous retrouvons ainsi, d'une manière certes différente, un peu de l'approche juive du faire qui précède l'entendre.

<sup>58</sup> La loi juive comprend sous le titre générique de « *kiboud av vaem* » certaines obligations rattachées à la notion de kavod, d'honneur, et d'autres relevant de la notion de mora, de respect. Le Lévitique utilise pour sa part le terme « *respecter* » au sens de « *révérer* ».

<sup>59</sup> Honorer, c'est respecter non seulement leur mérite, mais aussi leur fonction. Par exemple, si certains citoyens sont en désaccord avec les décisions de leur Président, ils ont cependant toujours le devoir social de le respecter en tant que chef d'État. De même, les enfants de tous âges doivent honorer leurs parents, qu'ils le « méritent » ou non. Honorer, c'est plus que des paroles. Le terme « honorer » est un verbe, qui exige de passer à l'acte.

<sup>60</sup> Notamment Matthieu 15, 5 : « *Mais vous, vous dites : Celui qui dira à son père ou à sa mère : Ce dont j'aurais pu t'assister est une offrande à Dieu, ...* », dans le contexte de l'aide due aux parents dans leur grand âge. Mais le matériel est inséparable d'une attitude liée au fait d'honorer « père et mère » : « *Ecoute ton père qui t'a engendré, et ne méprise pas ta mère quand elle aura vieilli* » (Prov. 23, 22).

<sup>61</sup> 1 Timothée 5, 8 : « *Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, surtout de ceux qui vivent avec lui, il a renié la foi : il est pire qu'un infidèle.* »



de notre Père Céleste (Genèse 4, 1 ; 5, 1-3). Bien qu'honorer soit compris par le Talmud comme servir et obéir, il arrive qu'honorer ses parents ne consiste ni à les imiter en tous points (Cf. Ezéchiel 18, 14-18), ni même à faire exactement ce qu'ils demandent. L'attitude de Jésus à douze ans (Luc 2, 41-52) mérite d'être méditée à cet égard. Il arrive même que les parents, par leur comportement, soient indignes, et pourtant l'obligation persiste dans le cas de parents envers qui nous n'avons aucun motif d'être reconnaissants, sauf peut-être de nous avoir donné la vie, ce qui n'est déjà pas mince.

Si nous n'avons pas tous eu le père ou la mère que nous aurions aimé avoir, notre Dieu veut être notre Père (et notre Mère<sup>62</sup>) et nous apprendre ainsi le sens du mot « Père », parfois si difficile à pouvoir vivre, et que nous sommes pourtant invités à proclamer quotidiennement dans la prière que Jésus nous a donnée, le « Notre Père ». Derrière l'honneur et le respect dû aux parents, quel que soient leur comportement, il y a l'honneur et le respect dû à Dieu<sup>63</sup> qui nous donne la vie, qui nous donne d'être à

---

<sup>62</sup> Si l'on regarde bien, on voit que le Dieu de l'Ancien Testament est « aussi » très féminin. D'abord, en ce que son principal attribut est la « miséricorde », c'est à dire la « compassion », ou l'« amour ». Or ce sentiment en hébreu se dit « RaHaM » mot qui désigne normalement le ventre maternel, la matrice, techniquement : l'utérus. La miséricorde, c'est donc le sentiment que la mère a pour l'enfant qu'elle porte dans son ventre. C'est le sentiment maternel par excellence. Chaque fois que Dieu est appelé « Shaddaï » dans la Bible, il est question, non pas de dévastation, mais au contraire de fécondité et d'enfantement et de descendance (comme là pour Jacob). Cela reste encore vrai dans le « Magnificat » où Marie dit : « *le puissant a fait pour moi des merveilles* » certainement que sous cette traduction de « puissant » il y avait comme d'habitude le mot hébreu « Shaddaï », et la merveille, c'est bien qu'elle même deviendra mère, enfantera et nourrira un enfant qui sera le Christ qui lui donnera une grande descendance spirituelle.

Ne pas oublier la Maternité en Dieu chez Sainte Julienne de Norwich, une mystique anglaise (1342-1416), dont la cause de (possible) docteur de l'Eglise est en cours d'instruction au Vatican : « *Dieu est notre Mère* », texte des « Révélation de l'amour divin » de Sainte Julienne de Norwich (LIX, LXXXVI). Le 1er décembre 2010, Benoît XVI a tracé le portrait de Julienne de Norwich : « *La tendresse, la sollicitude et la bonté de Dieu envers l'homme sont tels qu'ils nous rappellent l'amour d'une mère envers ses enfants... Julienne de Norwich a compris que le cœur du message et de la vie spirituelle est l'amour de Dieu, qui s'ouvre à qui accepte qu'il devienne le guide unique de l'existence. Tout en étant ainsi transfiguré, il est possible de diffuser autour de soi la paix et la joie véritables.* ».

Le pape Jean-Paul I, au cours de l'Angélus, au mois de septembre 1978, a aussi déclaré publiquement que : « *Dieu est Père et Mère* » : (...) **Il est Père, plus encore il est Mère. Il ne nous veut aucun mal, il nous veut que du bien, à tous. Les enfants, s'ils sont malades, ils ont un titre en plus pour être aimés par la maman. Et nous aussi, si par hasard nous sommes malades de méchanceté, éloignés du chemin, nous avons un titre en plus pour être aimés par le seigneur. ».**

Les traits féminins de Dieu décrits dans la Bible ont parfois été occultés. Le pape Jean-Paul II en convenait : « *S'il y a ressemblance du Créateur avec les créatures, écrivait-il en 1995 dans sa lettre apostolique aux femmes, il est compréhensible que la Bible ait utilisé à son égard des expressions qui lui attribuent des qualités aussi bien "masculines" que "féminines".* »

Le pape Benoît XVI, dans son livre « *Jesus von Nazareth - Von der Taufe im Jordan bis zur Verklärung* », 2007, Libreria Editrice Vaticana, Città del Vaticano - RCS Libri, Milan, écrit : « *Dieu n'est-il pas aussi Mère ? La comparaison de l'amour de Dieu avec l'amour d'une mère existe : « Comme une mère qui console son enfant, je vous consolerais » (Isaïe 66,13). De façon particulièrement touchante, le mystère de l'amour maternel de Dieu est apparu dans la parole hébraïque rahamim, qui à l'origine signifie « sein maternel », mais après devient le terme pour indiquer le con-patire (souffrir avec) de Dieu avec l'homme, pour la miséricorde de Dieu. Le sein maternel est l'expression la plus concrète de l'enchevêtrement intime de deux vies et de l'attention à la créature faible et dépendante, qui en chair et en âme, est entièrement protégée par le sein de la mère.* ».

Le pape François : « *Dieu est comme une mère, il nous aime gratuitement* » à Sainte-Marthe le 11/12/2014 : « *Dieu est comme une mère, elle nous aime gratuitement, mais nous souvent nous voulons contrôler cette grâce dans une sorte de comptabilité spirituelle.* ». Le Pape François, partant du Prophète Isaïe dans les lectures du jour, fait une comparaison : « *La proximité est telle que Dieu se présente ici comme une mère, comme une mère qui dialogue avec son enfant : une mère quand elle chante une berceuse à son enfant et prend la voix d'un enfant et se fait toute petite comme l'enfant, et parle avec le ton enfantin au point d'en être ridicule si l'on ne savait pas tout ce qu'il y a là de grand : 'Ne crains rien, vermisseau de Jacob'. La mère qui caresse l'enfant, le rapproche d'elle. Et Dieu fait la même chose. C'est la tendresse de Dieu. Il est si proche de nous qu'il s'exprime avec cette tendresse : la tendresse d'une mère.* » Dieu nous aime gratuitement, a affirmé le Pape, comme une mère son enfant. Et l'enfant « se laisse aimer » : « c'est la grâce de Dieu ».

<sup>63</sup> Le Talmud (Kiddushin 31) dit : « *Nos rabbins ont enseigné : Il dit : « Honore ton père et ta mère » (Exode 20, 12), et il dit : « Honore Dieu avec ta richesse » (Proverbes 3, 9). En utilisant la même terminologie, la Torah compare l'honneur que vous devez à votre père et à votre mère à l'honneur que vous devez rendre au Tout-Puissant. Il dit aussi : « Chacun doit respecter sa mère et son père » (Lévitique 19, 3), et il dit : « Dieu, ton Seigneur, tu le respecteras, tu le serviras » (Deutéronome 10, 20).* ».

son image, qui nous donne de nous insérer (corps, âme et esprit) dans une longue histoire<sup>64</sup> où Dieu se révèle et nous manifeste son amour.

Honorer ses parents est également décrit dans la Torah comme un analogue d'honorer Dieu. Selon le prophète Jérémie, Dieu se réfère à lui-même comme le Père d'Israël, et, selon le prophète Isaïe, Dieu se réfère à Israël comme ses fils et ses filles. En accomplissant les commandements les concernant, l'homme révère à la fois ses parents, et sans s'en douter, également Celui qui est à l'origine de toute vie.

Cinquième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Tu ne tueras pas.** »

Ce commandement parle à l'évidence du meurtre qui conduit à la mort biologique. Or la vie est un don de Dieu qui se communique à travers son souffle, selon la symbolique très élaborée du premier récit de la Création : « *Alors Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant.* » (Genèse 2, 7).

Rappelons qu'en hébreu, il n'existe qu'un seul mot pour désigner le vent, le souffle, l'haleine et l'esprit. L'anthropologie juive identifie dans l'homme trois dimensions :

- celle de la poussière, autrement dit d'une collection d'atomes, pas si différente que cela de ce qui fait la terre, la glaise ;
- celle de l'âme<sup>65</sup> qui réunit et anime cette collection d'atomes pour en faire un homme indissociablement biologique et psychique ;

---

*Ici, le même mot, respect, est utilisé. La Torah assimile le respect que vous devez à vos parents au respect que vous devez montrer à Dieu. En outre, il dit : « Quiconque maudira son père ou sa mère sera mis à mort » (Exode 21, 17). Et en outre, il est dit : « Quiconque maudit Dieu portera son péché » (Lévitique 24 à 15). En utilisant les mêmes termes, la Torah compare la malédiction des parents à la malédiction du Tout-Puissant. »*

<sup>64</sup> En fait une longue généalogie de chercheurs de Dieu, ou d'êtres humains « surpris » par Dieu, une généalogie d'êtres absolument uniques, une généalogie d'engendrement de personnes uniques toutes appelées par leur nom à répondre à l'appel de Dieu, une généalogie sur la base de laquelle nous nous construisons à notre tour, autant que nous sommes construits.

<sup>65</sup> Le mot hébreu nèphèsh est habituellement traduit en français par âme. Littéralement, on dirait la « gorge ». Le mot âme a l'inconvénient de nous faire perdre de vue les divers sens qu'il a dans la langue hébraïque et d'occulter une dimension importante de la conception que l'on se faisait de l'homme, dans le monde sémitique auquel appartient la culture des gens de la Bible. Tout d'abord le terme nèphèsh désigne à l'origine le souffle vital, la respiration. On reconnaît aisément l'assonance entre ce mot et le bruit produit par la respiration dans la gorge. Tout être vivant possède une nèphèsh. La nèphèsh s'identifie à la vie dont elle est l'expression. Dans certains cas, le terme sert à désigner le principe de la vie corporelle. La nèphèsh a besoin d'un corps pour s'exprimer, de même que le corps a besoin d'une nèphèsh pour se mouvoir. On trouve de nombreuses expressions par lesquelles une personne affirme ne pas vouloir perdre sa nèphèsh, la préserver de la mort ou la mettre en sécurité quand on sent qu'elle est menacée par des dangers extérieurs. Quand quelqu'un meurt, on dit qu'il exhale sa nèphèsh, comme on dit d'un mourant qu'il rend son dernier souffle. La nèphèsh est donc quelque chose d'invisible et d'insaisissable mais combien essentielle à la vie. C'est pourquoi on a pensé que la nèphèsh résidait dans le sang, car la personne qui perdait une grande quantité de sang voyait sa vitalité s'amoinrir, sinon perdre la vie. En partant du fait que la nèphèsh est l'expression de la vie, on utilisa le terme pour désigner la personne humaine. On évaluait par exemple la population d'un village en nombre de nèphèsh comme il arrive encore de nos jours de dire que tel village est habité par 600 âmes.

Dans un monde désertique, la soif est une expérience quotidienne. Souhaiter être désaltéré, aspirer à la fraîcheur, désirer quelque chose, voilà qui se loge souvent dans la « gorge » : elle est asséchée, nouée, serrée. Lorsque l'on traduit : « Mon âme a soif de toi », on désigne en fait l'être humain tout entier, en tant que chercheur de Dieu, en tant qu'assoiffé de sa présence. Le mot « âme » désigne alors le mouvement qui tourne vers et fait désirer ce qui est à l'extérieur de soi.

[http://www.interbible.org/interBible/ecritures/mots/2001/mots\\_010914.htm](http://www.interbible.org/interBible/ecritures/mots/2001/mots_010914.htm)

- celle de l'esprit, qui donne participation à la « vraie » vie, celle qui est en Dieu (« via » le don de l'Esprit saint), la vie que Dieu dépose en nous, la vie que nous recevons en plénitude lors du baptême et de la confirmation, lors de la « seconde naissance » dont parle Jésus à Nicodème, et qui nous fait devenir « homme spirituel », comme le dit saint Paul.

Le judaïsme et le christianisme partagent la même conception de la vie comme don de Dieu (la vie biologique, comme la vie spirituelle), et donc comme quelque chose dont nous ne sommes que dépositaires, usufruitiers, pas propriétaires. Tuer, c'est donc, en quelque sorte, « voler » ce qui n'appartient qu'à Dieu. Ceci est lourd de conséquences en termes de comportement dans des situations variées, mais le Décalogue n'est pas plus loquace sur le sujet.

Ce commandement concourt aussi à permettre et à organiser le vivre ensemble de la communauté en cours de constitution depuis la sortie de l'esclavage en Egypte, en prévenant la violence intra-communautaire. Comme nous l'avons dit (notamment avec saint Augustin), les domaines de la morale religieuse et de la morale sociale sont mêlés et enchevêtrés l'un dans l'autre jusqu'au jour où le jugement dernier les séparera. Cela conduit nécessairement la morale religieuse à devoir réfléchir à la violence légitime reconnue au pouvoir en place au sein d'une société. Récemment nous avons pu observer la fin d'un très long parcours de la morale catholique en face de la peine de mort, le pape François inscrivant, le jeudi 2 août 2020, dans le Catéchisme de l'Église catholique une opposition catégorique à la peine de mort, jugée « inadmissible ». Au risque d'être incompris, le pape François s'en tient à la logique prophétique de l'absolu moral, plutôt qu'aux exigences relatives et temporelles du bien commun, y compris pour remettre en cause l'approche traditionnelle du magistère romain sur la « guerre juste<sup>66</sup> ».

Pour les juifs comme pour les chrétiens, ce commandement « *Tu ne tueras pas.* » a quelque chose à voir avec la grandeur de tout être humain, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, dans la perspective universaliste du récit de la Création. En tuant un homme, d'une certaine manière, on porte atteinte à Dieu même au travers de son image<sup>67</sup> ; on réédite le meurtre d'Abel par Caïn, car si Dieu est notre Père à tous, tout meurtre est un fratricide. Dieu nous interpelle : « *Où est ton frère Abel ?* », et nous ne pouvons plus répondre comme Caïn « *Je ne sais pas. Suis-je le gardien de mon frère ?* », car Dieu dit « *Qu'as-tu fait ! Ecoute le sang de ton frère crier vers moi du sol !* »<sup>68</sup>.

---

<sup>66</sup> Les critères traditionnels de la « guerre juste », dans le droit fil de la pensée de saint Augustin : il faut qu'il s'agisse de légitime défense ; il faut que le dommage subi soit « durable, grave et certain » ; il faut que toutes les tentatives pour éviter la guerre, notamment par la diplomatie, ait échoué ; il faut que celui qui se défend puisse espérer l'emporter (nul n'est autorisé à envoyer des hommes au casse-pipe) ; il faut que la riposte soit proportionnée au dommage subi (je ne peux sortir une tronçonneuse contre quelqu'un qui m'a attaqué à la lime à ongles) ; il faut, enfin, que le remède ne soit pas pire que le mal. C'est ce dernier point, sans doute, qui a poussé le pape François, dans le prolongement de l'encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII en 1963, à déclarer la notion de guerre juste définitivement caduque. Néanmoins, en octobre 2020, le Catéchisme de l'Église catholique continue à affirmer : « *L'interdit du meurtre n'abroge pas le droit de mettre hors d'état de nuire un injuste agresseur* » (CEC, 2321).

<sup>67</sup> Pape François (audience générale du 21 octobre 2020 : « *Dieu ne supporte pas l'athéisme de celui qui nie l'image divine qui est imprimée dans chaque être humain* ». Insistant en ce sens, le pape a estimé que ne pas percevoir la marque de Dieu en chaque homme est « *un sacrilège* », « *une abomination* », « *la pire offense que l'on peut faire au Temple et à l'autel* ».

<sup>68</sup> Cf. Gn 4, 9-10

Avec le philosophe juif, Emmanuel Lévinas<sup>69</sup>, ce sixième commandement est un plaidoyer pour le visage : il invite à reconnaître la dignité de tout homme dans son infinie particularité, son infinie différence. Aucun visage n'est pareil à un autre. Cette différence ne signifie pas repli sur soi, mais ouverture, écoute, responsabilité. Autrui est une question infinie pour moi du simple fait qu'il existe, que je voie son visage. Tous les systèmes risquent d'effacer les visages de noyer les individus dans l'indifférencié et l'impersonnel ; c'est ce pourquoi il est si facile de tuer en masse.

Mais depuis Jésus, il nous est impossible d'entendre ce commandement comme ne concernant que la vie biologique. Dans la logique de la seconde naissance, dans la logique de la vie dans l'esprit, il existe une autre manière de tuer, également concernée par ce commandement, même si elle épargne la vie biologique. En effet Jésus dit : « *Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, celui qui commet un meurtre sera passible du jugement. Mais moi, je vous dis : « Quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement. Celui qui dira à son frère : Raca<sup>70</sup> ! sera justiciable du sanhédrin. Celui qui lui dira : Insensé<sup>71</sup> ! sera passible de la géhenne du feu ... »* (Matthieu 5, 21-22). Comment comprendre cette relecture terriblement exigeante du cinquième commandement, qui donne à entendre que l'interprétation traditionnelle des juifs les plus rigoristes était partielle, incomplète, pas à la hauteur de la parole de Dieu ?

Dans le monde de la seconde naissance, dans la vie selon l'esprit, la colère, le mépris et la haine sont dénoncés par Jésus comme des comportements mortifères, c'est-à-dire, littéralement parlant, qui portent en eux une logique de mort. La colère n'est donc pas qu'une émotion : sa force réside dans sa capacité à prendre le contrôle du colérique, en cultivant durablement un regard de mépris, voire de haine sur autrui, le niant dans sa grandeur d'image de Dieu, lui déniait sa dimension de fils du Père. Il y a certes des gradations, comme le reflète la gradation des « sanctions » évoquées par Jésus. Mais dans tous les cas, il s'agit de fruits de mort, concernés par le cinquième

---

<sup>69</sup> Emmanuel Levinas, né le 12 janvier 1906 à Kaunas et mort le 25 décembre 1995 à Paris, est un philosophe d'origine lituanienne naturalisé français en 1930. « Dire l'humain de l'homme », proposer une éthique de l'éthique, une philosophie première du sujet en tant qu'il est d'emblée sujet éthique. Levinas pense le rapport à l'autre comme l'infini dont le « visage », dans sa nudité, est la trace. Le « visage » est une chose devenue concept : c'est ce qui vient oblitérer toute définition de l'Autre, toute finitisation. Ici, l'Autre n'est authentiquement autre que s'il n'est pas que ce qu'il est, s'il débordé sa définition dans l'être (cf. le genre de l'autre platonicien). Inversement, l'impossibilité de définir l'Autre le ramène à l'indéfini, au débordant, à l'infini au sens de Levinas. Ainsi le « visage » levinassien ne se ramène pas au visage physique, même s'il part (phénoménologiquement) de là. Le visage, c'est la manière qu'a l'autre de m'aborder de face, à la fois suppliant et commandant impérieusement, porteur du premier (et du seul ?) ordre à moi adressé : « Tu ne tueras point. ». En ce sens, tout le corps et tout l'homme est visage. Pour Levinas, rencontrer l'Autre est avoir l'idée de l'infini telle que la définit Descartes, c'est-à-dire (par définition) avoir la pensée de ce que l'on ne peut pas penser, avoir l'idée de ce dont on ne peut pas avoir idée, de désirer ce qui ne pourra jamais combler mon désir (car le rapport à l'Autre est désir et bonté). (wikipedia)

<sup>70</sup> Raca : tête vide, homme de rien, imbécile, tous termes méprisants, rabaisant celui que l'on traite ainsi, lui déniait sa dignité de fils du Père.

<sup>71</sup> Insensé, dans la Bible, est un mot très fort, car il a une forte composante spirituelle que nous ne percevons plus intuitivement. Au Psaume 14, nous lisons : « *L'insensé dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu !* » L'insensé est celui qui conteste l'existence de Dieu, et c'est pourquoi l'insensé est bon pour le feu de l'enfer. Donc si vous dites à une personne « Insensé », c'est comme si vous affirmiez qu'il mérite d'aller en enfer, qu'il n'a plus le droit de vivre de la vie de Dieu. Nous sommes dans le registre de la haine, de la volonté de tuer spirituellement. Nous sommes dans la logique développée par la première lettre de saint Jean (1Jean 3, 15) : « *Quiconque a de la haine pour son frère est un meurtrier...* ».

commandement. S'il n'y a pas de doute possible sur le fait que le Décalogue interdit de tuer physiquement notre prochain, Jésus nous apprend qu'il est également contraire à la volonté de Dieu de le blesser grièvement dans ce qu'il pense être, ou de détruire sa réputation.

Dans le regard de Jésus, il n'y a pas que les faits, ni même seulement un privilège donné à l'intention (comme on le dit souvent) ; il y a aussi une connaissance profonde du cœur de l'homme et de tout ce qui « tue » la vie selon l'esprit, et c'est cela la connaissance de Dieu.

Sixième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Tu ne commettras pas d'adultère.** »

Là aussi la morale religieuse et la morale sociale se rejoignent, car il est très difficile, tout particulièrement dans un contexte tribal, de gérer les incertitudes liées aux filiations, probablement plus encore que les certitudes concernant le fruit d'un adultère. Mais du point de vue moderne, certains pensent que Dieu prendrait plaisir à nous interdire le bonheur. Il n'y a rien de plus faux. En fait, la Bible dit clairement que Dieu est l'auteur de notre sexualité. Elle fait partie des choses « très bonnes » dont notre Créateur s'est félicité après son œuvre de création (Genèse 1, 28-31). Le mariage monogame, avec engagement de fidélité à son conjoint, est identifié par les juifs comme par les chrétiens comme la volonté générale de Dieu pour l'être humain (Genèse 2, 24). Il doit être compris comme le cadre qui permettra le mieux l'épanouissement personnel des deux époux, mais aussi celui des enfants qui seront élevés dans un milieu stable, propre à développer et affermir leur personnalité.

L'adultère est à la fois une remise en cause de la parole donnée et, en quelque sorte, un vol de son prochain. A ce titre il est potentiellement très destructeur pour le conjoint trompé. Par ailleurs, dans la pensée biblique, il n'y a pas de séparation étanche entre d'une part l'amour entre Dieu et son peuple, d'autre part l'amour entre deux conjoints. C'est l'image de l'amour conjugal qui parle le mieux de l'amour de Dieu, y compris dans une dimension érotique, comme l'illustre le Cantique des cantiques. Dans la Bible, l'adultère est devenu l'image de l'idolâtrie, car Dieu attend que notre amour pour lui soit total, comme un époux l'attend de la femme qui lui a juré fidélité (et réciproquement).

L'adultère est un péché, mais il est loin d'être la seule manière de porter atteinte au projet de Dieu pour l'homme. Jamais la Bible ne nous permet de dire que l'avarice, l'idolâtrie, les excès de table, les jalousies, les divisions et d'autres péchés ... non sexuels et souvent moins visibles que l'adultère, ne sont pas moins destructeurs pour l'image de Dieu<sup>72</sup> en nous que lui (Galates 5, 19-21). Mais l'adultère crée des situations qui rendent souvent inévitables une cascade de comportements qui sont bien loin du projet de Dieu pour l'homme et qui défigurent l'image de Dieu en tout être humain : le

---

<sup>72</sup> Saint Augustin : « *Par la fornication et par les débordements du libertinage, vous dégradez l'image de Dieu que vous portez en vous-même.* »

mensonge, les faux serments, des comportements destructeurs, et de manière extrême le meurtre (cf. la relation entre le roi David et Bethsabée).

Proscrire l'adultère comme fait matériel avéré semble déjà beaucoup. Mais une fois encore, Jésus va plus loin : « *Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.* » (Matthieu 5, 28). Tout comme le judaïsme a une conception parfois large<sup>73</sup> des actes (l'étude de la Torah relève bien de la morale en acte), Jésus élargit l'acte à la volonté qui « caresse une perspective dont elle sait pourtant qu'elle est contraire au projet de Dieu pour l'homme ». Il conteste alors radicalement la compréhension qu'a le judaïsme de ce qui est en jeu dans le cœur de l'homme<sup>74</sup> au travers des commandements. C'est ce que la sagesse de l'Eglise appelle le péché en pensée.

Là aussi nous retrouvons la conception unitaire de l'homme, indissociablement corps et âme (conception juive), corps et esprit (conception grecque devenue la forme dans laquelle s'exprime l'Eglise). C'est ce que retrouvent la psychologie et la psychanalyse modernes, quand elles insistent sur le fait qu'il n'y a pas seulement nos actes qui nous transforment (en modifiant nos relations à autrui), mais aussi nos désirs, nos projets et nos conflits intérieurs, au moins ceux dont nous sommes conscients et auxquels nous donnons notre consentement<sup>75</sup>.

Ce sixième commandement nous confronte donc notamment à la complexité de notre vie intérieure et à ce que nous voulons vraiment : c'est l'enjeu de ce que la Bible appelle le cœur de l'homme, et de ce que Jésus pointe en proclamant : « *Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu* ».

---

<sup>73</sup> Néanmoins la morale des pharisiens ne voyait la violation du commandement que dans l'acte matériel de l'adultère. Pourtant les docteurs juifs jugeaient très diversement des mauvaises pensées et des mauvais sentiments du cœur qui ne se traduisent pas en actions. Une longue tradition biblique associe en effet le cœur et les yeux, et dans le livre de Job, nous trouvons : « *Si mes pas ont dévié du droit chemin, si mon cœur fut entraîné par mes yeux et si une souillure adhère à mes mains, qu'un autre mange ce que j'ai semé et que soient arrachées mes jeunes pousses !* » (Job 31, 7-8). Pour une partie de la tradition biblique, ce qui est en jeu, c'est une certaine ascèse du regard.

<sup>74</sup> « *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes* » (Matthieu 15 :8-9)

<sup>75</sup> Saint Jérôme : « *s'il donne son consentement, la passion naissante se change en passion consommée, et ce n'est pas la volonté de pécher qui manque à cet homme, c'est l'occasion.* ».

Saint Augustin : « *Trois choses concourent à la consommation du péché, la suggestion, la délectation, le consentement. La suggestion vient de la mémoire ou des sens. Si l'on trouve du plaisir dans l'idée de la jouissance, il faut réprimer cette délectation criminelle ; si l'on y consent, le péché est complet. Cependant, avant le consentement, la délectation est nulle ou légère, c'est un péché d'y consentir lorsqu'elle est illicite ; si elle va jusqu'à la consommation de l'acte, il semble que la passion soit rassasiée et comme éteinte. Mais que la suggestion revienne de nouveau, la délectation renaît plus vive, bien qu'elle soit moindre que celle qui se change en habitude, et qu'il est très difficile de vaincre.* »

Saint Grégoire le grand : « *Celui dont les yeux s'égarèrent sans précaution sur les objets extérieurs, tombe presque toujours dans la délectation du péché, et comme enchaîné par ses désirs, il finit par vouloir ce qu'il ne voulait pas. C'est de tout son poids, et il est bien lourd, que la chair nous entraîne vers les choses basses, et une fois que notre cœur est lié à cette image de la beauté que les yeux lui ont transmise, les plus grands efforts suffisent à peine pour l'en arracher. Il nous faut donc veiller sur nous, et songer que nous ne devons pas regarder ce qu'il nous est défendu de désirer. Voulons-nous conserver à notre cœur la pureté de ses pensées, détournons les yeux de toute image voluptueuse et sensuelle, sans quoi ils nous entraîneront infailliblement au crime.* ».

Septième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Tu ne voleras pas.** »

A quelques rares exceptions près, le vol est unanimement considéré comme quelque chose de mal, du point de vue de la morale religieuse comme de la morale sociale. Le vol est contraire à la confiance, qui est une des fondations de toutes les relations sociales ; c'est une tromperie en même temps qu'un accaparement du fruit du travail d'autrui. *A contrario* cela signifie aussi la légitimité du droit de propriété, quelles qu'en soient les modalités pratiques propres à chaque société. L'Ancien Testament et, par suite, le judaïsme n'éprouvent aucune réticence de principe vis-à-vis de la richesse, considérée comme une bénédiction<sup>76</sup>. Le vol est donc constamment dénoncé, au moins 55 fois dans la Bible.

Par rapport à d'autres traditions religieuses, la spécificité de la tradition juive réside plutôt dans le souci des pauvres<sup>77</sup> dans tous les contextes de la vie, créant ainsi un impérieux devoir religieux de partage pour les personnes qui « ont les moyens ». Mais la parabole du pauvre Lazare<sup>78</sup> (et du riche anonyme) montre sans ambiguïté possible que ce devoir religieux est en fait un des plus difficiles ; le rappel, à propos des frères (également insensibles) du riche défunt, « *Ils ont Moïse et les Prophètes : qu'ils les écoutent !* » peine à toucher notre cœur. La parabole du riche insensé pointe également vers la même difficulté<sup>79</sup>. Quant à l'évangile selon saint Matthieu, il est

---

<sup>76</sup> Cf. par exemple : « *C'est la bénédiction de l'Éternel qui enrichit et il ne la fait suivre d'aucun chagrin.* » (Proverbes 10.22). Jésus ne conteste jamais cette vision juive. Même s'il faut bien se garder d'oublier Lc 6, 24-25 (« *Mais malheur à vous, les riches ! car vous avez votre consolation. Malheur à vous, qui êtes repus maintenant ! car vous aurez faim...* »), ni « *Vous ne pouvez pas servir deux maîtres à la fois. Vous ne pouvez pas servir Dieu et l'Argent.* » (Matthieu 6, 24 ; Luc 16, 13), nous constatons que Jésus fréquente aussi des hommes riches, notamment en mangeant chez eux, en leur demandant de se comporter de manière juste (en réparant notamment leurs injustices passées) et d'être attentifs aux pauvres (cf. les paraboles qu'il raconte, et l'appel à l'aumône et au partage, cf. Lc 11, 41 et Lc 19, 8). Il accepte que des femmes riches (cf. Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode, Suzanne, et beaucoup d'autres) l'assistent, lui et ses disciples, grâce à leurs biens, « *en prenant sur leurs ressources* » nous dit l'évangile selon saint Luc (8, 3). **Mais à celui qui revendique d'aller plus loin et qui croit faire déjà beaucoup en respectant la Loi (le jeune homme riche : cf. Mt, 19,16–30, Mc, 10, 17–31 et Lc, 18,18–30).**, Jésus l'invite à se défaire de tout ce qui peut l'entraver, y compris ses biens, avant de le suivre.

<sup>77</sup> A propos des pauvres et des nécessiteux : « *Donne-lui et que ton cœur ne rechigne pas à le faire, car, à cause de cela, l'Éternel, ton Dieu, te bénira dans tous tes travaux et dans toutes tes entreprises.* » (Deutéronome 15.10). « *Tu n'exploiteras pas l'ouvrier journalier qui est d'humble condition ou pauvre – qu'il s'agisse d'un Israélite ou d'un immigré habitant chez toi dans ton pays.* » (Deutéronome 24, 14). « *Tu lui donneras son salaire chaque jour avant le coucher du soleil, car étant pauvre, il attend sa paie avec impatience ; sinon il en appellerait à l'Éternel contre toi et tu porterais la responsabilité d'un péché.* » (Deutéronome 24, 15). « *Si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant le coucher du soleil, car c'est là sa seule couverture ; autrement, dans quoi s'envelopperait-il pour dormir ? S'il crie vers moi, je l'écouterai, car je suis compatissant.* » (Exode 22, 25-26). « *Si ton prochain qui vit près de toi s'appauvrit et tombe dans la misère, tu lui viendras en aide, même s'il est étranger ou immigré, afin qu'il survive à côté de toi.* » (Lévitique 25, 35). « *Exploiter le faible, c'est insulter son créateur. Faire grâce au pauvre, c'est [...] honorer [Dieu].* » (Proverbes 14, 31). « *Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Éternel, Qui lui rendra selon son oeuvre.* » (Proverbes 19, 17). « *Celui qui ferme son oreille au cri du plus faible criera lui aussi, et il n'aura pas de réponse.* » (Proverbes 21.13). « *Ceux qui fuient [le] regard [du pauvre] sont chargés de malédictions.* » (Proverbes 28, 27). « *Voici le jeûne auquel je prends plaisir : Détache les chaînes de la méchanceté, Dénoue les liens de la servitude, Renvoie libres les opprimés, Et que l'on rompe toute espèce de joug ; Partage ton pain avec celui qui a faim, Et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile; Si tu vois un homme nu, couvre-le, Et ne te détourne pas de ton semblable* » (Esaïe 58, 6-10). A propos du roi Josias : « *Il faisait droit au faible et au pauvre, et tout allait bien. N'est-ce pas cela, me connaître ? déclare l'Éternel* » (Jérémie 22, 16). « *Voici quel a été le crime de Sodome, ta soeur. Elle avait de l'orgueil, elle vivait dans l'abondance et dans une insouciant sécurité, elle et ses filles, et elle ne soutenait pas la main du malheureux et de l'indigent.* » (Ezéchiel 16, 49). « *Rendez justice au faible et à l'orphelin, Faites droit au malheureux et au pauvre.* » (Psaumes 82, 3). Etc...

<sup>78</sup> Lc 16, 9 à 31

<sup>79</sup> Lc 12, 13-21

encore plus direct : « *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche de rentrer dans le royaume de Dieu* » (Mt 19, 24).

C'est dans ce contexte que nous écoutons, au chapitre 25 de l'évangile selon saint Matthieu, la parabole du jugement dernier où Jésus s'identifie aux pauvres<sup>80</sup>, aux affamés, aux assoiffés, aux étrangers, aux malades, aux prisonniers. Dès lors, sans jamais condamner pour autant la richesse comme étant par principe immorale<sup>81</sup>, nombreux sont les Pères de l'Eglise qui dénonceront, avec une véhémence que nous trouverions aujourd'hui insupportable à écouter, le refus des riches de faire droit aux pauvres, de comprendre que les pauvres ont un droit reconnu par Dieu sur les richesses thésaurisées. Saint Thomas d'Aquin, docteur universel de l'Eglise catholique, sera sur la même logique, en estimant que, sous certaines conditions,

---

<sup>80</sup> « *Alors les justes lui répondront : "Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te désaltérer, étranger et de t'accueillir, nu et de te vêtir, malade ou prisonnier et de venir te voir ?" Et le Roi leur fera cette réponse : "En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait."* » (Mt 25, 37-40)

<sup>81</sup> Les premiers Pères de l'Eglise, à la suite de Clément d'Alexandrie (150-215), le plus ancien connu comme ayant été interpellé sur ce sujet, furent rapidement confrontés aux inquiétudes de riches chrétiens quant à leur salut ; en réponse, ils affirmèrent généralement que l'on pouvait gagner le ciel sans renoncer à sa fortune, à la condition expresse d'en user selon les règles de la charité. Ils firent ainsi du partage des biens une valeur incontournable du christianisme et un facteur de stabilité sociale efficace. C'est avant tout la question de l'accaparement des terres et de l'usure qui est au cœur de la réflexion des Pères de l'Eglise et de leur appel insistant et souvent véhément à la justice et au partage. Inlassablement ils répètent des affirmations inscrites au fondement de la foi chrétienne : tout homme est « *à l'image de Dieu* », le Christ lui-même s'est fait pauvre et, selon le verset bien connu de Mt 25, 40, il est lui-même présent dans les pauvres.

« *Il ne faut donc pas nous défaire d'une richesse qui peut être utile à notre prochain. La nature des richesses est d'être possédées et de secourir. Dieu lui-même les a formées et accommodées à notre usage. Elles sont, entre les mains de celui qui sait les employer, la matière et l'instrument du bien. Si quelqu'un fait un ouvrage d'après les règles de l'art, son ouvrage est bon ; s'il ne connaît point l'art, et qu'il ne l'emploie pas, son ouvrage est mauvais ; mais la faute en est à lui seul, et non pas à l'art, qu'il n'a pas employé. Il en est de même des richesses. Elles ne sont simplement qu'un instrument. En usez-vous avec justice, vos œuvres sont bonnes ; avec injustice, elles sont mauvaises. Leur nature est d'obéir, non de commander. Elles ne méritent par elles-mêmes ni louange ni blâme ; leur usage seul, qui dépend de nous, car Dieu nous a fait libres, détermine leur nature. Ce n'est donc pas nos richesses qu'il faut détruire, ce sont nos vices, qui nous empêchent de les faire servir aux bonnes œuvres et à la vertu. Devenez ainsi probes et pieux, vos richesses et leur usage le deviendront. Ces biens que nous possédons et qu'on nous ordonne de vendre ce sont nos passions, les troubles et les inquiétudes fatales du monde.* » ... « *... toute possession que l'on possède pour soi-même, comme si elle vous était propre, et que l'on ne met pas au service de ceux qui en ont besoin, est injuste* » (Clément d'Alexandrie, in « *Quel riche peut être sauvé ?* », traduction De Genoude)

« *Toutes choses sont donc en commun et les riches ne doivent pas en vouloir plus que les autres. Dire : c'est à ma disposition et j'en ai en surabondance, pourquoi n'en jouirai-je pas ? - cela n'est ni humain ni sociable, mais voici plutôt ce qui est conforme à la charité : c'est à ma disposition, pourquoi n'en pas faire part à ceux qui en manquent ? - Car c'est celui-là qui est parfait, qui a accompli le commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Voilà la véritable jouissance, les trésors de la richesse, tandis que dépenser pour satisfaire ses vains désirs entre en compte comme pertes et non pas comme dépenses. Dieu, je le sais bien, nous a donné la permission d'user des choses, mais dans les limites du nécessaire et il a voulu que cet usage soit commun à tous. Il est inconvenant qu'un seul jouisse quand beaucoup manquent. Combien plus glorieux est-il de répandre les bienfaits sur beaucoup, plutôt que de mener une vie de riche ! Combien plus intelligent de dépenser en faveur des hommes que pour des pierres précieuses et de l'or ! Combien plus utile que des ornements inanimés, de posséder des amis qui ornent votre vie.* » (Clément d'Alexandrie, in *Pédagogue II*, 120, 3-6. Traduction de Claude Mondésert, in « *Sources chrétiennes* » n° 108, 2<sup>e</sup> édition, Paris 1991, pp. 229-231)

Néanmoins il existe aussi une tradition plus radicale, qui se focalise sur ceux des riches qui refusent la justice et le partage, pour mettre en cause, à la racine, l'argent et la richesse : « *L'arrogance de l'argent ne procède pas du Père, elle procède du monde.* » (1 Jean 2, 16) ; « *La racine de tous les maux est la soif de l'argent.* » (1 Timothée 6, 10) ; « *Ecoutez, mes frères bien-aimés. N'est-ce pas Dieu qui a choisi les pauvres selon le monde pour les rendre riches dans la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? Mais vous, vous avez méprisé le pauvre ! N'est-ce pas les riches qui les oppriment et les traînent devant les tribunaux ? N'est-ce pas eux qui diffament le beau nom qui a été invoqué sur vous ? (...) Prenez garde ! Le salaire que vous n'avez pas payé aux ouvriers qui ont moissonné dans vos champs crie vers le ciel ; et les clameurs des paysans sont arrivées jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées ! Vous avez eu une vie de confort et de luxe, vous vous êtes repus au jour du carnage.* » (Jacques 2, 5-7 ; 5, 4-5) ; « *En effet, toutes les richesses proviennent de l'injustice puisque sans que l'un ait perdu, l'autre ne peut pas trouver. C'est pourquoi me paraît particulièrement vrai le proverbe qui dit : le riche, ou il est injuste, ou il est héritier d'un injuste.* » (St Jérôme, Lettres)



notamment lorsqu'il y a « *nécessité urgente et évidente* », « *par exemple, lorsqu'un péril menace une personne et qu'on ne peut autrement la sauver* », le vol par les pauvres n'est alors en fait pas un vol<sup>82</sup> « *à proprement parler* ». Le respect du septième commandement est pleinement sauvegardé, mais à la suite des Sages d'Israël, nous constatons ainsi que la parole de Dieu ne se dévoile que très progressivement dans toute sa force, ses implications et sa dynamique.

Le rabbin Elie Benamozegh, dans « *Morale juive et Morale chrétienne* » (1867), rappelle qu'on est voleur, pour le Décalogue, quand on soustrait un objet à son propriétaire ; mais on l'est autrement encore pour la tradition des pharisiens, la Loi orale. Pour elle, l'homme qui capte l'opinion publique par une feinte vertu, par l'imposture, cet homme est un voleur. Presser quelqu'un d'accepter une hospitalité qu'on n'a pas l'intention sérieuse de lui donner, affecter de faire de grandes offres, sachant qu'on ne les acceptera pas, c'est, dit la Tosefta<sup>83</sup> (Metsia, 7), toujours voler, de manière ou d'autre.

Il est enfin intéressant de noter l'interprétation que fait Rachi<sup>84</sup> de cette septième parole : selon lui, l'interdit du vol ne concerne pas seulement le vol des objets mais aussi le vol des âmes ! Tu ne voleras pas l'âme de quelqu'un signifie « *tu ne voleras pas ce qui fait la transcendance spécifique d'autrui, la manière d'écouter, de regarder, de sentir qui lui est propre* ». Cette parole voudrait donc dire, au-delà de la lecture « matérialiste » : « *tu ne voleras pas ce qui fait la personnalité d'autrui, son originalité, ce qui lui permet d'être lui-même* ». Nous rejoignons ainsi ce que nous avons dit à propos de la deuxième parole qui nous enjoint de chercher Dieu avec tout ce que nous sommes et qui nous fait « différent », en évitant la paresse de « s'approprier » le comportement d'autrui, simplement parce qu'il semble louable et que c'est plus facile que de penser le sien.

---

<sup>82</sup> **Est-il permis de voler en cas de nécessité ?** [...] Réponse : « *ce qui est de droit humain ne saurait déroger au droit naturel ou au droit divin. Or, selon l'ordre naturel établi par la providence divine, les êtres inférieurs sont destinés à subvenir aux nécessités de l'homme. C'est pourquoi leur division et leur appropriation, œuvre du droit humain, n'empêchent pas de s'en servir pour subvenir aux nécessités de l'homme. Voilà pourquoi les biens que certains possèdent en surabondance sont dus, de droit naturel, à l'alimentation des pauvres ; ce qui fait dire à S. Ambroise, et ses paroles sont reproduites dans les Décrets : « C'est le pain des affamés que tu détiens ; c'est le vêtement de ceux qui sont nus que tu renfermes ; ton argent, c'est le rachat et la délivrance des miséreux, et tu l'enfouis dans la terre. »*

*Toutefois, comme il y a beaucoup de miséreux et qu'une fortune privée ne peut venir au secours de tous, c'est à l'initiative de chacun qu'est laissé le soin de disposer de ses biens de manière à venir au secours des pauvres. Si cependant la nécessité est tellement urgente et évidente que manifestement il faille secourir ce besoin pressant avec les biens que l'on rencontre – par exemple, lorsqu'un péril menace une personne et qu'on ne peut autrement la sauver –, alors quelqu'un peut licitement subvenir à sa propre nécessité avec le bien d'autrui, repris ouvertement ou en secret. Il n'y a là ni vol ni rapine à proprement parler. »* (Saint Thomas d'Aquin, in Somme théologique, tome III, IIa, IIae, question 66, article 7, trad. A.-M. Roguet)

<sup>83</sup> La Tosefta est une compilation de la loi orale, contemporaine à la Mishna, dont elle ne se veut que supplément ou annotation (hébreu : lehosif, « ajouter », et dans un second sens, « annoter »).

<sup>84</sup> Rabbi Chlomo ben Itzhak HaTzarfati, plus connu sous les noms de Rachi, Rabbi Salomon et Salomon de Troyes, est un vigneron, rabbin, exégète, talmudiste, poète, légiste et décisionnaire français (né à Troyes en France vers 1040 et mort dans la même ville le 13 juillet 1105). Rachi n'est pas le premier commentateur de la Torah, mais il est appelé le « Commentateur de la Loi » par excellence. Ses commentaires sont considérés comme d'une inspiration divine. Il se dit que le Talmud sans son commentaire serait comme un livre scellé.

Huitième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.** »

Au départ se trouve l'enjeu du témoignage dans une procédure judiciaire qui peut conduire un accusé à la mort. La Bible nous montre qu'il n'est souvent pas difficile de faire condamner un innocent en trouvant des faux témoins, capables de parler à charge, même en toute connaissance (et parfois à cause de cela) des conséquences gravissimes de ce mensonge (cf. par exemple la condamnation de Naboth<sup>85</sup> dont le roi Achab voulait récupérer la vigne : 1 Rois 21, 1-29). Un certain nombre d'affaires publiques récentes (cf., par exemple, des accusations de blasphème au Pakistan) illustre l'actualité de cette dénonciation biblique. Mais plus près de nous, dans nos sociétés occidentales, ce qui est réputé relever de la libre expression sur les réseaux sociaux relève bien souvent d'un faux-témoignage, fondé sur les « ouïe dire » ; le meurtre et la décapitation de l'enseignant Samuel Paty a montré qu'il peut y avoir quelqu'un que nous ne connaissons pas, mais qui est prêt à exécuter la sentence fondée sur ces pseudo-témoignages. Et pourtant nombreux sont aujourd'hui celles et ceux qui récuse toute responsabilité morale dans le fait de propager ce qui s'avère bien être des faux témoignages, en même temps que des expressions d'humeur, très loin de ce qui est exigé d'un témoin devant un tribunal.

Ce que nous avons dit à propos du cinquième commandement est pleinement d'actualité pour dépasser la lecture littérale et comprendre combien le Décalogue manifeste une approche holistique du comportement humain tel que le projet de Dieu pour l'homme l'envisage. Nous comprenons sans difficulté la gravité de la violence physique et du meurtre, mais nous ne sommes guère troublés d'entendre médire d'un absent, ici et là, par des propos adroits et malveillants, ou par des gestes explicites qui en disent plus long que ne le feraient des paroles. Pourtant il est souvent beaucoup plus facile de réparer une agression matérielle qu'une agression contre une âme qui souffre d'avoir été atteinte dans sa réputation. Certains Sages d'Israël disent d'ailleurs qu'il y a pire que l'idolâtrie, l'inceste et le meurtre, c'est la médisance : utiliser la parole pour faire souffrir l'autre ou en disant du mal est pire que commettre un meurtre, un inceste ou l'idolâtrie !

Il est troublant de constater dans la Bible qu'il s'agit d'un des quelques comportements humains dont il est expressément dit que Dieu les a en horreur : « *Il y a six choses pour lesquelles l'Eternel a de la haine, et même sept qu'il a en horreur : les yeux hautains, la langue trompeuse, les mains qui répandent le sang innocent, le coeur qui médite des projets injustes, les pieds qui se hâtent de courir au mal, le faux témoin qui profère des mensonges et celui qui déchaîne des querelles entre frères.* » (Proverbes 6, 16-19).

---

<sup>85</sup> « Voici ce qu'elle (la reine Jézabel, femme d'Achab) écrivit dans ces lettres : « Proclamez un jeûne. Placez Naboth au premier rang du peuple et mettez en face de lui deux vauriens qui témoigneront contre lui en prétendant qu'il a maudit Dieu et le roi. Puis conduisez-le à l'extérieur de la ville et lapidez-le jusqu'à ce qu'il meure. ». Les hommes de la ville de Naboth, les anciens et les magistrats qui étaient ses concitoyens, agirent comme Jézabel le leur avait fait dire. Ils se conformèrent à ce qui était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées. Ils proclamèrent un jeûne et placèrent Naboth au premier rang du peuple ; les deux vauriens vinrent se mettre en face de lui et témoignèrent contre Naboth devant le peuple en prétendant qu'il avait maudit Dieu et le roi. Puis ils le conduisirent à l'extérieur de la ville et le lapidèrent jusqu'à ce qu'il meure. »

Neuvième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain** » et dixième commandement (selon le comptage de la Tradition catholique) : « **Tu ne désireras ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur ou sa servante, ni son boeuf ou son âne : rien de ce qui est à ton prochain.** »

Le catéchisme de l'Eglise catholique insiste sur le fait que ces deux commandements sont étroitement liés : « *Le dixième commandement dédouble et complète le neuvième, qui porte sur la concupiscence de la chair. .... Le dixième commandement porte sur l'intention du cœur ; il résume, avec le neuvième, tous les préceptes de la Loi.* ».

Le catholicisme et, avec lui, le luthéranisme et le judaïsme ancien (pré-rabbinique) identifient dans la convoitise de la femme d'autrui une force particulièrement capable de prendre le contrôle d'une vie et, comme nous l'avons vu à propos du refus de l'adultère, capable d'engager l'homme dans une spirale de comportements défigurant l'image de Dieu en lui. Avant la psychologie et la psychanalyse, la sagesse de l'Eglise identifiait dans la violence du désir sexuel des énergies tout à fait capables de s'emparer d'une vie, en la conduisant, pas à pas, vers toujours plus de rupture dans l'Alliance.

Tout désir est en fait désir de l'Autre, de l'altérité, de ce qui relève d'autrui, de ce qui nous manque (ou de ce que nous croyons qui nous manque), désir qui met en mouvement, désir compris comme promesse de pleine réalisation de l'homme, avec des conséquences positives ou négatives. Le désir peut être créatif, et il ne pose problème que lorsqu'il veut mettre la main sur l'Autre, en faire du même, du moi, de l'indifférencié aux dépens même de l'altérité, de tout ce qui n'est pas moi : l'objet du désir, son conjoint, sa famille, ... On sait l'importance mise par le judaïsme à sortir de l'indifférenciation, à séparer et ordonner, à éviter la confusion et tout ce qui, avec elle, fait émerger la violence. C'est l'enseignement du récit du péché originel, quand le serpent réussit à ce que l'homme désire manger ce qui pourrait le rendre « comme Dieu », mais en dehors de Lui, sans Lui : l'homme convoite de mettre la main sur ce qu'est le « Tout Autre », et de s'auto-réaliser.

Le neuvième et le dixième commandements exigent donc de bannir la convoitise, c'est-à-dire toute envie mortifère du cœur humain, toute envie qui porte en elle-même le péché et la mort. Mais ils ne demandent pas de mutiler l'homme en bannissant le désir. L'envie, la convoitise, peuvent néanmoins conduire aux pires méfaits (cf. Gn 4, 3-7 ; 1 R 21, 1-29). ... Saint Augustin voyait dans l'envie « *le péché diabolique par excellence* » (catech. 4, 8). « *De l'envie naissent la haine, la médisance, la calomnie, la joie causée par le malheur du prochain et le déplaisir causé par sa prospérité.* » (S. Grégoire le Grand, mor. 31, 45 : PL 76, 621) ... L'envie est la tristesse éprouvée devant le bien d'autrui et le désir immodéré de se l'approprier. A ce titre, elle est un vice capital. Le baptisé combat l'envie par la bienveillance, l'humilité et l'abandon à la providence de Dieu.

Mais ni le judaïsme, ni le christianisme ne partagent avec le bouddhisme<sup>86</sup> l'aspiration à être débarrassé de tout désir. Ils aspirent à ce que l'homme identifie Dieu comme le seul « objet » digne d'un désir qui envahit toute une vie, tout comme Dieu désire l'être humain et son salut. Pour eux, l'homme de désir dit : « *Je veux voir Dieu* ». C'est la grande découverte de saint Augustin, quand il s'écrit : « *Tu nous a fait pour Toi et notre cœur est sans repos tant qu'il ne se repose en Toi* » (S. Augustin, conf. 1, 1, 1). L'apaisement découlant du fait que le désir a atteint son objet se fait dans la communion avec Dieu. C'est le signe que l'homme tel qu'il est et l'homme tel qu'il est appelé à devenir sont réconciliés. La soif de Dieu est éteinte par l'eau de la vie éternelle (cf. Jn 4, 14).

L'anthropologue et philosophe René Girard a consacré toute sa vie à étudier le lien entre la convoitise et la violence, la façon dont les sociétés gèrent cette violence et la manière dont, seuls, le christianisme et, en grande partie, le judaïsme avant lui ont pris au sérieux et mis au grand jour le potentiel de violence présent dans le désir. Écoutons-le parler du Décalogue : « *Si le Décalogue consacre son commandement ultime à interdire le désir des biens du prochain, c'est parce qu'il reconnaît lucidement dans ce désir le responsable des violences interdites dans les quatre commandements qui le précèdent. Si on cessait de désirer les biens du prochain, on ne se rendrait jamais coupable ni de meurtre, ni d'adultère, ni de vol, ni de faux témoignage. Si le dixième commandement était respecté, il rendrait superflus les quatre commandements qui le précèdent. Au lieu de commencer par la cause et de poursuivre par les conséquences, comme ferait un exposé philosophique, le Décalogue suit l'ordre inverse. Il pare d'abord au plus pressé : pour écarter la violence, il interdit les actions violentes. Il se retourne ensuite vers la cause et découvre le désir inspiré par le prochain.* » (René Girard<sup>87</sup>)

---

<sup>86</sup> Le désir est au centre de trois des quatre « nobles vérités » du bouddhisme. Deuxième vérité : la cause de la souffrance, c'est le désir, l'attachement aux choses. C'est parce que je m'attache aux choses qui ne durent pas que je souffre. Cet attachement va en outre provoquer, indéfiniment, des réincarnations successives, plus ou moins favorables en fonction des actes, bons ou mauvais, que j'aurai posés dans mon existence actuelle. C'est la loi du karma : chaque action motivée par le désir fait que je demeure, de vie en vie, attaché à cette réalité illusoire.

Troisième noble vérité : l'extinction de la souffrance est possible. Cette extinction, qui est le sens premier du terme « nirvana », consistera justement à éteindre le désir, à renoncer à tout attachement à la réalité impermanente. A ce moment, je sortirai du cycle des réincarnations.

Enfin, la quatrième noble vérité, c'est qu'il existe une voie pour parvenir à l'extinction du désir, et cette voie, c'est la pratique que le Bouddha a enseignée à ses disciples.

<sup>87</sup> René Girard (né le 25 décembre 1923 à Avignon et mort le 4 novembre 2015 à Stanford en Californie) est un anthropologue, historien et philosophe français. Ancien élève de l'École des chartes, il part faire son doctorat aux États-Unis où il passera toute sa carrière. Il y enseigne d'abord la littérature. Il est professeur à l'université Johns-Hopkins de 1957 à 1980, puis à l'université Stanford de 1980 à 1995. Il est le père de la « théorie mimétique » qui, à partir de la découverte du caractère mimétique du désir, cherche à fonder une nouvelle anthropologie de la violence et du religieux. Partie de la littérature, dans Mensonge romantique et Vérité romanesque, son analyse s'étend ensuite aux mythes fondateurs, aux rites sacrificiels et aux phénomènes de violences collectives et de persécutions, dans La Violence et le Sacré.

René Girard est croyant depuis sa conversion au catholicisme intervenue à l'époque où il préparait son premier livre (« Mensonge romantique et vérité romanesque », 1961). Mais il a développé son œuvre de façon rigoureuse : « *Aucun appel au surnaturel ne doit rompre le fil des analyses anthropologiques* » ; il a toujours affirmé que la théorie mimétique doit être jugée à l'aune de sa puissance explicative et de sa simplicité. Son œuvre peut être caractérisée comme une « anthropologie évangélique » dans la mesure où, pour lui, la théorie mimétique ressort telle quelle des textes bibliques et évangéliques qui « *permettent de résoudre des énigmes que la pensée moderne n'a jamais résolues, au premier chef celle du religieux archaïque qui ne fait qu'un avec l'énigme du fondement social.* ».

Pour René Girard, le désir mimétique, dont on a découvert la base biologique et cérébrale dans les « neurones-miroirs », anime nos comportements sociaux guidés par la convoitise mais il comporte le danger de rivalités sans fin et des conflits qu'elles engendrent « au risque de pulvériser la société ». De manière générale, nous sommes attirés par ce qui attire les autres et non par les objets de convoitise pour eux-mêmes. Le « mensonge romantique », c'est le refus de reconnaître l'existence de ce tiers

-----

Citons pour conclure un midrash<sup>88</sup> qui pointe vers l'essentiel de l'apport de Moïse selon la tradition des pharisiens : « *Quand Moïse dit à Israël : « Vous suivrez l'Éternel votre Dieu, » Israël lui répond : « Qui peut marcher sur le chemin de l'Éternel ? N'est-il pas écrit : L'ouragan et la tempête le précèdent ? » Et Moïse réplique : « Non ; je vous apprendrai, moi, quels sont les chemins de l'Éternel. **Toutes les voies de l'Éternel sont Amour et Vérité.** »*. Le Décalogue doit être « fait et entendu » (selon la logique déjà explicitée d'Exode 24, 7) dans ce contexte.

Terminons cette seconde causerie en rappelant que, lors du long processus chaotique de séparation du judaïsme et du christianisme, l'attachement des premiers chrétiens au Décalogue était tel que le judaïsme rabbinique, c'est-à-dire le judaïsme en cours de reconstruction avec la catastrophe de la première (et de la seconde) guerre des juifs, a choisi de ne plus faire de la récitation quotidienne du Décalogue une obligation, et a relativisé les dix paroles en revalorisant le Code de l'alliance (Exode, 20 à 23) et le Code sacerdotal (Lévitique).

C'est dire que le christianisme considère le Décalogue comme une des fondations les plus sûres de la conduite morale, et que la foi au Christ n'est en rien antagoniste à une compréhension des dix paroles : comme nous l'avons vu, bien au contraire, elle peut les éclairer d'un jour nouveau. Benoît XVI est revenu à plusieurs reprises, longuement et très positivement sur le Décalogue, « *qui provient de la Torah de Moïse* » et « *constitue le flambeau de l'éthique, de l'espérance et du dialogue, étoile polaire de la foi et de la morale du peuple de Dieu.* », qui « *éclaire et guide également le chemin des chrétiens.* » (2010)

-----

---

– l'autre, les autres dans l'émergence du désir. Les êtres humains apprennent en s'imitant. Mais le désir s'avère dangereux dès lors que l'imitation réciproque le fait porter sur un objet non-partageable. Dans le monde moderne, la disparition des barrières sacrées donne libre cours au désir et multiplie les rivalités de manière exponentielle.

<sup>88</sup> Selon Daniel Boyarin (juif orthodoxe, israëlo-américain, né en 1946, universitaire, philosophe et historien, spécialiste d'histoire des religions), le midrash est un « *mode de lecture biblique qui relie des passages et des versets différents pour élaborer de nouveaux récits (...). Les rabbins qui ont élaboré la manière midrashique de lire considéraient la Bible comme un énorme système de sens, chaque partie commentant ou complétant tout autre partie. Ils étaient ainsi capables de fabriquer de nouveaux récits à partir de fragments des anciens textes de la Bible elle-même (...). Les nouveaux récits, qui se fondent étroitement sur les narrations bibliques mais qui les élargissent et les modifient également, sont tenus pour les équivalents des récits bibliques eux-mêmes.* »